



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



BUDGET PRIMITIF 2019

AP/CP

INTRODUCTION

Le projet de budget primitif 2019 met en œuvre les orientations budgétaires examinées lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2019 ¹. Ces orientations budgétaires se caractérisent par :

- La stabilité des contributions des membres du Syctom jusqu'en 2020 suivie d'un ajustement progressif annuel qui préservera le caractère incitatif des tarifs attachés à la collecte sélective des emballages et des déchets alimentaires.
- La poursuite du plan ambitieux d'accompagnement des collectivités dans leurs démarches de prévention, de développement du recyclage et de mise en place de la collecte des biodéchets.
- La poursuite du recours à l'emprunt (70 M€ contractés en 2018 et 232 M€ prévus en 2019) avec une volonté de diversification des leviers de financement. La mise en place d'une démarche de notation financière avec l'agence Standard & Poor's qui s'est concrétisée par l'obtention de la note A+ en novembre dernier, permettra d'envisager, en 2019, un financement de type obligataire.
- Le déploiement du plan d'investissement (95,5 M€ réalisés en 2017, 165 M€ en réalisé prévisionnel 2018 et 268,8 M€ au budget primitif 2019). Cette montée en puissance est la traduction financière de la poursuite des projets structurants, à savoir, le traitement des fumées, des eaux résiduelles et l'intégration urbaine de Saint-Ouen, le lancement des travaux de l'UVE pour le centre d'Ivry/Paris XIII, la poursuite de l'adaptation des centres aux consignes de tri d'ici 2022 avec notamment la fin de la construction du centre de tri de Paris 17 en 2019 et l'engagement des travaux pour les sites de Paris 15 et Nanterre, les partenariats avec le SIAAP pour la co-méthanisation et le SIGEIF pour la méthanisation des biodéchets.

¹ Le DOB 2019 a été présenté lors du Comité Syndical du 6 novembre 2018.

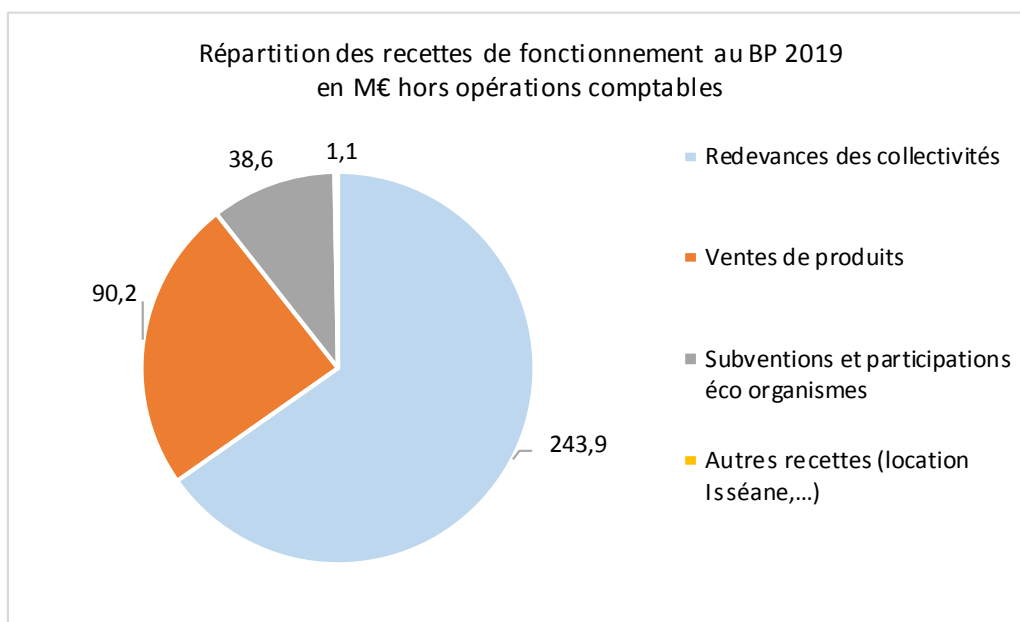
SOMMAIRE

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4
A) Les recettes directes d'exploitation	5
1) Les redevances	5
2) La vente de produits	7
B) Les subventions et les participations éco organismes	7
1) Les recettes attendues des Eco-Organismes	7
2) Les autres subventions attendues	8
C) Les autres recettes (hors opérations d'ordre)	8
D) Les recettes de fonctionnement d'ordre	8
II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9
A) Les dépenses directes d'exploitation	10
B) Les versements des aides Eco-Organismes et les aides à la collecte sélective	13
C) Les actions de prévention	13
D) Les dépenses courantes	14
E) Les frais de personnel	15
F) Les autres charges de gestion	16
G) Les charges financières	16
H) Les autres dépenses non ventilables	17
III - L'EVOLUTION DES RATIOS	18
IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	18
A) Les ressources externes	19
B) Les ressources propres	19
C) Emprunt d'équilibre	19
D) Opérations comptables patrimoniales	20
V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20
A) La mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)	20
B) Les opérations d'équipement	21
C) Le remboursement de la dette	26
D) Les opérations d'ordre	26

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 374,6 M€ / 429,4 M€ au BP 2018 et 345,6 M€ hors reprise de provision

La structure des recettes de fonctionnement connaît une évolution significative par rapport au BP 2018 suite à la fin de la reprise des provisions, conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes exprimées en 2015. Cette reprise de provisions avait représenté 83,8 M€ en 2018.

Les redevances représentent la principale ressource du Syctom (243,9 M€ soit 65 %) suivie des ventes de produits (90,2 M€ soit 24 %) puis des recettes des Eco-Organismes (38,6 M€ soit 10 %).



Recettes de fonctionnement (en M€)	BP 2018	BP 2019	Evolution
Redevances des collectivités	237,2	243,9	6,6
Ventes de produits	68,0	90,2	22,2
Sous total recettes d'exploitation	305,2	334,1	28,9
Subventions et participations éco organismes	37,7	38,6	0,9
Autres recettes (location Isséane,...)	1,0	1,1	0,1
Total recettes de fonctionnement réelles	343,9	373,7	29,8
Reprise de provision	83,8		- 83,8
Reprise de subventions transférables	1,7	0,9	- 0,8
Total recettes de fonctionnement d'ordre	85,5	0,9	- 84,6
Total global des recettes de fonctionnement	429,4	374,6	- 54,8

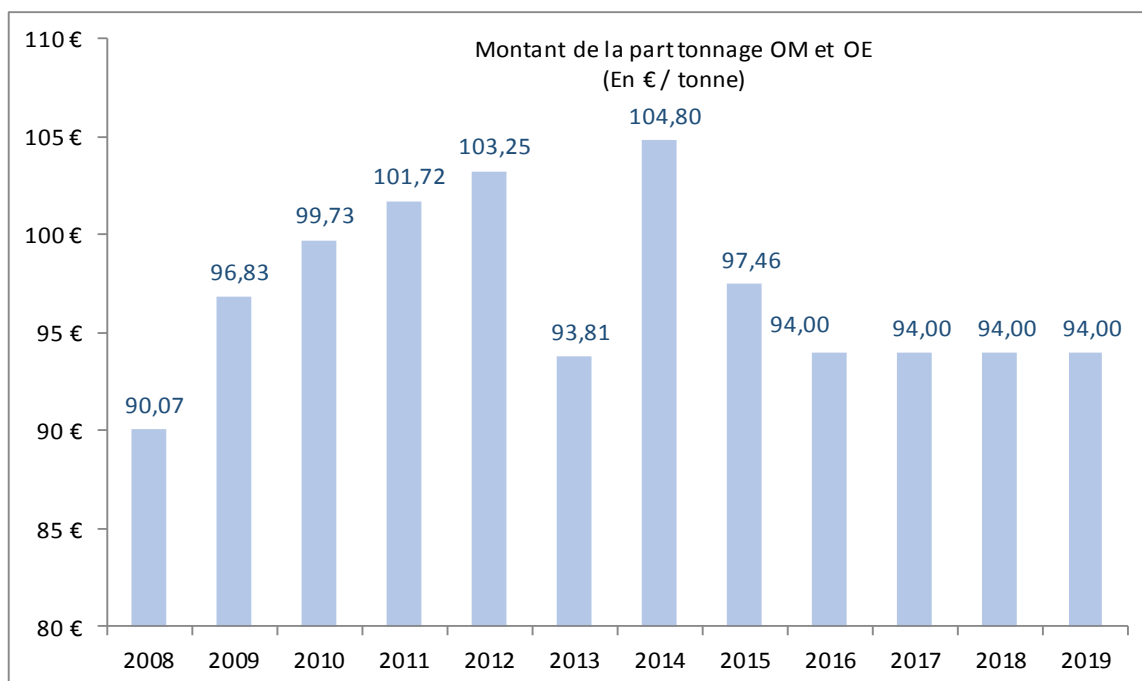
A) Les recettes directes d'exploitation : 334,1 M€ / 305,2 M€ au BP 2018

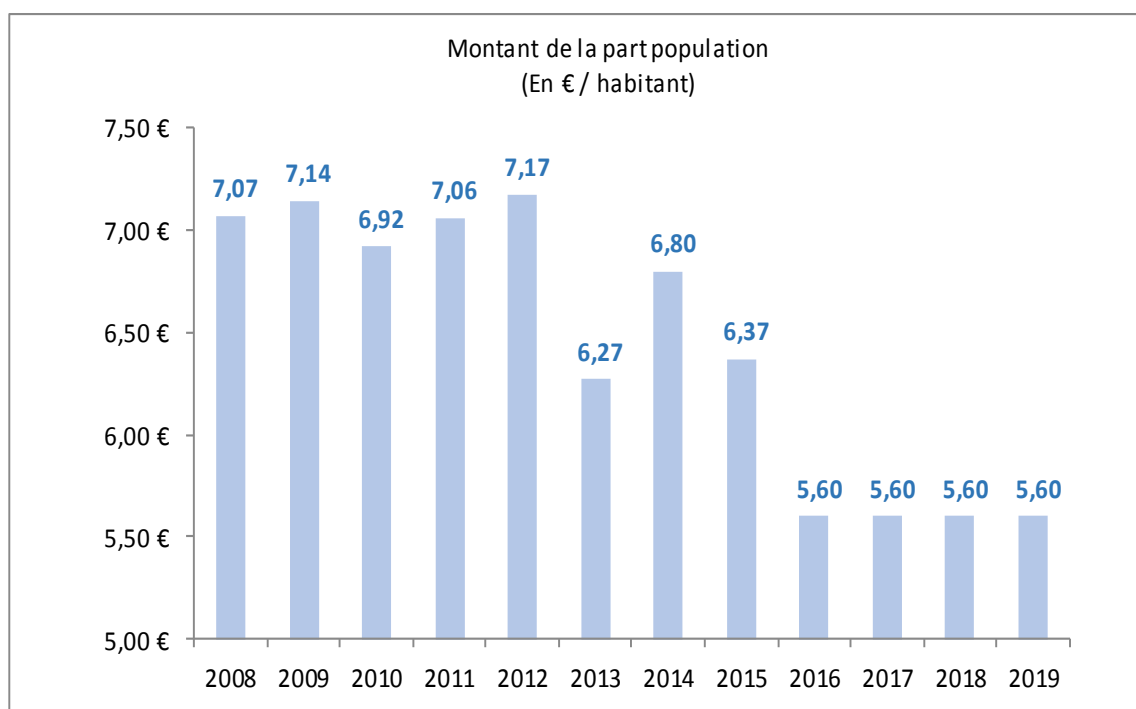
1) Les redevances : 243,9 M€ / 237,2 M€ au BP 2018

Les tarifs de la redevance (parts tonnage et population) :

Les tarifs instaurés en 2016 sont maintenus jusqu'en 2020. Il n'y a donc pas d'augmentation des tarifs en 2019. Pour mémoire les tarifs sont les suivants :

- Ordures Ménagères et Objets Encombrants : 94,00 €/tonne.
- Part population : 5,60 €/hbt.
- Tarifs de la redevance CS :
 - 0 €/tonne pour les tonnes supplémentaires de qualité (taux de refus inférieur à 17 %) au-delà du tonnage 2015.
 - 5 €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est supérieur à 35 kg/habitant (au lieu de 97,46 €/t en 2015).
 - 15 €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est compris entre 25 et 35 kg/habitant (au lieu de 97,46 €/t en 2015).
 - 30 €/tonne pour les tonnes facturées jusqu'au tonnage définitif 2015 pour les collectivités dont le ratio de performance annuel est inférieur à 25 kg/habitant (au lieu de 97,46 €/t en 2015).





Les hypothèses d'évolution de tonnages pour l'année 2019 :

Elles ont été établies à partir des tonnages connus à fin août 2018. Le périmètre pris en compte est constitué des 85 communes du Sycotm. Globalement, l'ensemble des tonnages (en comprenant les déchèteries) augmente de + **2,1 %** entre le Budget Primitif 2018 et celui de 2019. Une évolution de + **0,9 %** peut être constatée entre le BP 2019 et le réalisé prévisionnel 2018.

Evolution des tonnages (en tonnes)	Tonnages BP 2018	Tonnages 2018 (réalisé prévisionnel)	Tonnages BP 2019	Evolution BP 2019 / BP 2018	Evolution BP 2019 / réalisé prévisionnel 2018
OMr	1 869 076	1 908 059	1 906 487	2,0%	-0,1%
CS (inclus SITRU)	204 252	199 128	204 058	-0,1%	2,5%
OE (yc déclassements et OE de chantier)	226 246	224 937	235 885	4,3%	4,9%
Déchèterie	6 177	6 089	6 042	-2,2%	-0,8%
Biodéchets	9 285	5 096	11 004	18,5%	115,9%
Total avec déchèterie	2 315 036	2 343 309	2 363 476	2,1%	0,9%
Total sans déchèterie	2 308 859	2 337 220	2 357 434	2,1%	0,9%

Les ordures ménagères résiduelles : Le taux d'évolution est de -0,1 % entre le réalisé prévisionnel 2018 et le BP 2019. Cela s'explique par la baisse espérée de - 1% pour l'ensemble des collectivités mais qui est compensée par les apports de Noisy le Grand sur une année complète et le retour des bennes de la régie de l'EPT Plaine Commune sur l'UIOM de Saint Ouen envisagé.

La collecte sélective : Pour les communes dont le tonnage a augmenté entre 2006 et 2018, l'évolution annuelle moyenne sur cette période a été reprise pour calculer les tonnages 2019 sur la base des tonnages 2018 estimés à partir des données connues jusqu'à fin août 2018. Pour les communes dont le tonnage a diminué sur cette période, un pourcentage d'évolution entre 2018 et 2019 égal à 0 a été

affecté. Il en résulte une augmentation du flux de CS sur le territoire du Syctom estimée à + 2,5 % par rapport au réalisé prévisionnel 2018.

Pour les collectivités du Sitru, il est pris en compte une augmentation moyenne des apports de l'ordre de + 2,3 % pour l'année 2019.

Les objets encombrants : En 2018, les OE ont progressé de 3,3%, et les OE de chantier de 15% par rapport à 2017. Pour 2019, on considère que les apports d'OE et d'OE de chantier vont continuer à augmenter par rapport au réalisé prévisionnel 2018, mais dans une moindre mesure (respectivement + 3,9 % et + 9 %) soit une progression globale de + 4,9 % par rapport au réalisé prévisionnel 2018.

Les déchèteries : La déchèterie d'Ivry a fermé définitivement le 31 décembre 2017. Par contre, la déchèterie de Romainville continuera de fonctionner en 2019. Les apports sur cette déchèterie sont considérés comme stables, autour de 6000 t / an.

Les biodéchets : Il est prévu que les biodéchets soient multipliés par deux en 2019 par rapport au réalisé prévisionnel 2018.

2) La vente de produits : 90,2 M€ / 68 M€ au BP 2018

La valorisation énergétique : 66,7 M€ / 41,7 M€ au BP 2018

Pour 2019, les recettes de valorisation énergétique sont estimées à de 66,7 M€. Cette hausse traduit la fin de la compensation des recettes et des dépenses du contrat du site de Saint-Ouen. Elle couvre la relative diminution de ce poste suite à la disponibilité réduite de Saint-Ouen en raison des importants travaux menés sur ce site. Par contre, les deux autres usines affichent un niveau de fonctionnement en augmentation et donc une production de vapeur plus importante.

La valorisation matière : 22,4 M€ / 23 M€ au BP 2018

La valorisation matière a estimée à 21,1 M€ pour 2019 soit une baisse de 1,5 M€ par rapport au BP 2018. Cela est principalement dû à une baisse probable des quantités et des prix de vente sur le flux dont le prix moyen est le plus élevé à savoir les métaux ferreux et non ferreux.

Les refacturations au SITRU : 2,1 M€ / 3,2 M€ au BP 2018

Les refacturations au SITRU s'élèvent à 2,1 M€ en 2019.

B) Les subventions et les participations éco organismes : 38,6 M€ / 37,7 M€ au BP 2018

1) Les recettes attendues des Eco-Organismes : 38,4 M€ / 37,6 M€ au BP 2018

Les soutiens Citéo emballages pour la valorisation :

Les soutiens versés par Citéo comprennent un soutien sur les performances de recyclage des collectes sélectives et un soutien à la valorisation énergétique. Ils devraient globalement progresser sous l'effet de l'augmentation des performances de tri et le développement de l'ECT tandis que le soutien à valorisation énergétique diminue sous l'effet de la dégressivité (-10% / an) prévue dans le barème F.

Les soutiens Eco-Mobilier :

Ils sont calculés sur les deux flux de DEA apportés par les collectivités adhérentes au Syctom : les OE en porte à porte et le « tout-venant » des déchetteries communales ou intercommunales et des déchetteries du Syctom. Ils devraient être en progression conformément à la hausse des tonnages apporté par les collectivités.

Les soutiens Citéo (ex Ecofolio) :

Cette recette concerne les Journaux-Revues-Magazines et les Gros de Magasin. Elle devrait être en légère baisse sous l'effet de la baisse des tonnages.

2) Les autres subventions attendues : 0,2 M€ / 0,1 M€ au BP 2018

Il s'agit d'une subvention attendue auprès de l'ADEME (0,1 M€) pour l'acquisition de composteurs et l'accompagnement au compostage dans le cadre du plan de prévention des déchets ainsi qu'une subvention du Conseil Régional (0,1 M€) pour le déploiement du compostage domestique.

C) Les autres recettes (hors opérations d'ordre) : 1 M€ / 1 M€ au BP 2018

Il s'agit :

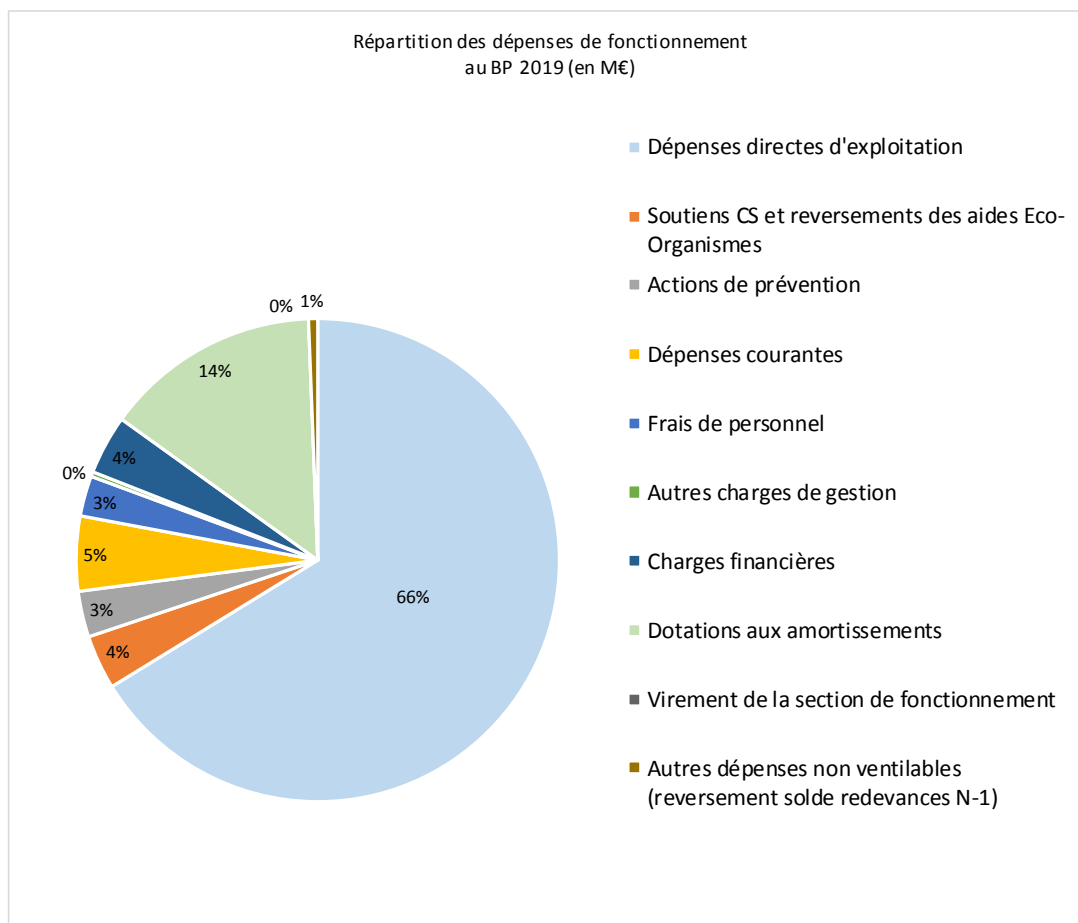
- des remboursements de charges de personnel (0,1 M€) stables par rapport à l'année dernière ;
- des revenus de location de l'immeuble à Isséane (0,6 M€) en très légère augmentation ;
- des recettes à caractère exceptionnel (0,3 M€) stables par rapport à l'année dernière.

D) Les recettes de fonctionnement d'ordre : 0,9 M€ / 85,5 M€ au BP 2018

La forte baisse traduit la fin des reprises de provisions (83,8 M€ en 2018) suite aux recommandations de la CRC. Le montant inscrit en 2019 (0,9 M€) correspond à la poursuite de la reprise des subventions d'équipement transférables au compte de résultat.

II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 374,6 M€ / 429,4 M€ au BP 2018

La section de fonctionnement du BP 2019 se caractérise par la part toujours prépondérante des dépenses directes d'exploitation (66 % des dépenses) et celle des dotations aux amortissements (14 % des dépenses) qui permet d'autofinancer en partie les dépenses d'équipement.



Evolution des dépenses de fonctionnement (en M€)	BP 2018	BP 2019	Evolution BP 2019 / BP 2018
Dépenses directes d'exploitation	228,4	248,1	19,7
Soutiens CS et reversements des aides Eco-Organismes	8,3	13,6	5,3
Actions de prévention	8,2	11,5	3,3
Dépenses courantes	21,5	18,8	-2,7
Frais de personnel	9,9	10,1	0,2
Autres charges de gestion	1,2	1,2	0,0
Charges financières	17,6	14,8	-2,8
Dotations aux amortissements	60,6	54,2	-6,4
Virement de la section de fonctionnement	71,3	0,0	-71,3
Autres dépenses non ventilables (versement solde redevances N-1)	2,3	2,3	0,0
Total dépenses de fonctionnement	429,4	374,6	-54,8

A) Les dépenses directes d'exploitation : 248,1 M€ / 228,4 M€ au BP 2018

Les dépenses directes d'exploitation correspondent à toutes les dépenses de traitement des déchets, de gros entretien et de réparations et aux loyers d'exploitation et aux divers droits à acquitter.

Dépenses directes d'exploitation (en M€)	BP 2018	BP 2019	Evolution BP 2019 / BP 2018
Traitement OM en centres incinération et conventions avec Syndicats	84,6	96,2	11,6
Romainville (transfert OM) et centres de secours	7,6	8,5	0,9
Collectes sélectives (tri et caractérisation)	44,7	41,5	-3,2
Bio-déchets	2,6	4,2	1,6
Objets Encombrants (tri) et déchetterie Romainville	29,5	31,2	1,7
Enfouissement	17,8	19,5	1,7
Traitement des mâchefers	16,1	14,3	-1,7
Gros entretien et réparations	17,0	25,0	8,0
Remboursement de la CET aux exploitants	2,5	2,5	0,0
Transferts activités Exploitation Syelom (dont déchetteries)	3,8	3,0	-0,8
Sous-total contrats d'exploitation	226,1	246,0	19,8
Loyers d'exploitation (port autonome, etc)	1,1	0,9	-0,2
Droits VNF	1,2	1,2	0,0
Total contrats d'exploitation	228,4	248,1	19,7

Dans le détail, les variations sont les suivantes :

- **Les dépenses liées à l'incinération décomposées par centre : 96,2 M€ / 84,6 M€ au BP 2018**

Dépenses d'incinération (en M€)	BP 2018	BP 2019	Evolution BP 2019 / BP 2018
Saint-Ouen	20,4	29,5	9,1
Ivry/Paris 13	30,7	32,1	1,4
Isséane	19,8	20,9	1,1
UIOM privées et conventions avec d'autres syndicats	13,6	13,8	0,1
Total traitement par incinération	84,6	96,2	11,6

Le site de Saint-Ouen : La principale évolution concerne le site de Saint-Ouen. Elle est liée à la décompensation des dépenses et des recettes intervenues après le vote du BP 2018. Elle concerne l'avenant n°29 qui procède notamment au changement de comptabilisation des dépenses et des recettes tirées de la vente d'énergies conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes. Cette opération implique d'importants ajustements en dépenses (+ 19,5 M€) comme en recettes (+ 22,2 M€) soit un gain net proche de 3 M€. En outre, la mise en place d'une part variable est particulièrement intéressante pour le Sycotom en 2019 du fait des travaux.

Les sites d'Ivry/Paris 13 et d'Isséane : la légère augmentation s'explique par l'augmentation des tonnages et de l'inflation.

Les UIOM privées et les conventions avec d'autres syndicats : Les capacités de traitement extérieur (centres privés et conventions avec plusieurs syndicats de traitement d'Ile de France) sont utilisées de manière plus importante en 2019 par rapport à 2018 en raison de la moindre capacité des UIOM du Syctom. L'augmentation porte principalement sur les conventions qui sont moins onéreuses que les marchés « privés » de traitement sur sites extérieurs (écart de coût de traitement de l'ordre de 20€/t).

- **Les contrats d'exploitation et de transfert à Romainville et de centres de secours : 8,5 M€ / 7,6 M€ au BP 2018**

L'augmentation de ce poste s'explique par la prévision d'utilisation de deux nouveaux marchés de transfert et de mise en balle dont la consultation est en cours et qui pourraient être opérationnels au cours des 5 derniers mois de l'année 2019.

- **Les contrats d'exploitation de collecte sélective : 41,5 M€ / 44,7 M€ au BP 2018**

Il est prévu une hausse du tonnage de la collecte sélective de Budget Primitif à Budget Primitif. Par contre, le montant des coûts est contenu au réalisé prévisionnel 2018. C'est la résultante de deux variations qui se compensent : d'une part, la substitution du marché de Nanterre coûteux en exploitation par le marché de Paris 17 moins coûteux. D'autre part, la progression des coefficients de révision qui atténue l'effet de cette économie.

- **Les contrats de traitement des biodéchets : 4,2 M€ / 2,6 M€ au BP 2018**

Ces dépenses sont de nature diverses : achat de matériel (bac ou sac de pré-collecte), études, prestations de collecte et traitement (expérimentation sur les marchés subséquents), prestation de traitement des apports de membres ainsi que des prestations de caractérisation et de contrôle. Elles sont encore soumises à une forte variabilité car cette activité monte fortement en puissance et n'a pas encore atteint son régime de croisière.

Par ailleurs, en 2018, un appel à projets pour le traitement local des déchets alimentaires a été lancé. 16 dossiers ont été remis et 8 candidats ont été retenus.

En ce qui concerne les marchés subséquents de collecte et de traitement, les actions de collecte séparative et de traitement des biodéchets sont en cours de mises en œuvre sur l'ensemble des territoires. Le tonnage attendu sur ce périmètre, hors expérimentation menée sur le territoire de la ville de Paris, est évalué à 6 324 t.

- **Les contrats d'exploitation des centres de tri des objets encombrants et de la déchetterie de Romainville : 31,2 M€ / 29,5 M€ au BP 2018**

L'augmentation du tri des objets encombrants s'explique par la hausse des tonnages ainsi que par le transfert d'une partie du coût des déchèteries des Hauts de Seine sur les marchés d'OE, notamment pour le traitement du tout-venant.

- **Les contrats d'enfouissement : 19,5 M€ / 17,8 M€ au BP 2018**

Cette rubrique inclut plusieurs types d'enfouissement :

- le coût du traitement des Installations de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD) à savoir les refiorms (cendres, boues, etc.) ;

- le coût de la mise en Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDD). Pour le Syctom, c'est le mode de traitement ultime et de dernier recours après valorisation des déchets ;
- le coût du traitement des Installations de Stockage des Déchets Inertes (ISDI).

Les évolutions sont les suivantes :

- en ISDD : le coût du traitement des refioms est stable ;
- en ISDND : la forte hausse du budget d'enfouissement des OMR en ISDND s'explique par l'augmentation des tonnages. Il est à noter que la hausse des tonnages enfouis est à mettre en relation avec la baisse des tonnages incinérés sur le site de Saint Ouen en raison de l'indisponibilité liée aux travaux ;
- en ISDI : le budget d'enfouissement des inertes est stable.

- **Le traitement des mâchefers : 14,3 M€ / 16,1 M€ au BP 2018**

La production anticipée est en diminution en raison du fonctionnement réduit du site de Saint-Ouen sous l'effet des nombreux arrêts des lignes pour travaux. Par ailleurs, le budget primitif 2019 n'intègre plus de provision pour risque d'enfouissement des mâchefers qui pourraient s'avérer non valorisables car le cas ne s'est jamais produit au cours des dernières années.

- **Les dépenses de GER (Gros Entretien et Renouvellement) : 25 M€ / 17 M€ au BP 2018**

Ce poste comprend une variation de + de 8 M€. Cette augmentation est principalement liée à celle du site de Saint Ouen (+ 13 M€). Au moment de l'élaboration du BP 2018 il n'était pas envisagé de proroger le marché d'exploitation de l'usine de Saint-Ouen. Jusqu'en 2017, les montants de GER étaient globalisés dans le contrat d'exploitation. L'avenant n°29 voté en avril 2018 a dissocié les dépenses liées au GER pour l'usine de Saint-Ouen des dépenses d'exploitation et a prolongé sa durée de vie. Des travaux de maintenance curative et de remplacement d'équipement ont donc été actualisés sur le budget 2018 (budget total 2018 de 17,1 M€).

Sites / Montants en M€	BP 2018	BP 2019	Evolution
ISSEANE	7,6	4,5	-3,1
IVRY	9,0	7,0	-2,0
ROMAINVILLE	0,2	0,3	0,1
NANTERRE	0,1	0,1	0,0
SEVRAN	0,1	0,1	-0,1
PARIS 15	0,03	0,04	0,01
SAINT OUEN	0,0	13,0	13,0
TOTAL GER	17,0	25,0	8,0

- **Le remboursement de la Cotisation Economique Territoriale (CET) et de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) pour les unités de traitement du Syctom : 2,5 M€ / 2,5 M€ au BP 2018**

Dans plusieurs marchés d'exploitation des centres du Syctom, la CET n'est pas intégrée dans les coûts de traitement des marchés mais remboursée en fonction de la taxation réelle de l'exploitant de l'unité de traitement pour l'année considérée. Ce poste est stable par rapport au BP 2018.

- **Les loyers réglés à Ports de Paris et les droits et taxes dus à VNF : 2,1 M€ / 2,3 M€ au BP 2018**

Il s'agit des loyers (notamment auprès de Ports de Paris et de Réseau Ferré de France) et des taxes dues pour l'exploitation des usines (Ivry/Paris 13, Isséane, Saint-Ouen, Romainville, Nanterre, Paris 15) et droits auprès de VNF pour les rejets d'eau.

B) Les versements des aides Eco-Organismes et les aides à la collecte sélective : 13,6 M€ / 8,3 M€ au BP 2018

Les soutiens 2019 aux adhérents et aux communes devraient être en augmentation sous l'effet :

- des versements de soutiens Eco-mobilier en relation avec l'augmentation des tonnages d'OE ;
- des soutiens pour accueil et éloignement qui ont été indexés à 2%. Pour mémoire, ce sont les soutiens versés aux collectivités concernées pour l'accueil d'un centre du Syctom et pour l'éloignement d'un centre du Syctom. Les modalités du soutien versé pour éloignement restent, dans leur principe, inchangées (tarif de 0,13 €/t pour les OM, 0,46 €/t pour les collectes sélectives et les objets encombrants lorsque l'apport est effectué dans un centre distant de plus de 4 km de la collectivité référente).

C) Les actions de prévention : 11,5 M€ / 8,2 M€ au BP 2018

Le budget de fonctionnement prévention/sensibilisation pour 2019 s'établit à 11,5 M€ . Les principaux postes d'évolution sont :

- opérations promotion réemploi (0,3 M€) ;
- subventions en faveur des déchèteries mobiles (0,3 M€) ;
- actions de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage (0,3 M€) ;
- appel à projet pour la collecte et le traitement (0,9 M€) ;
- renouvellement et harmonisation des bacs (0,3 M€) ;
- accompagnement pour l'acquisition d'équipements de précollecte (0,3 M€) ;
- appel à projet pour la ressourcerie à Romainville (0,2 M€) ;
- déploiement Trilib à Paris (0,6 M€) ;
- brigade ADT (3 M€) ;
- création de kits et de guides pratiques (0,3 M€) : réédition de kits, fabrication et actualisation d'un nouvel outil, édition de supports graphiques de tous types, achat de petites fournitures et de goodies, développement d'outils numériques sur tri et sur les consignes de tri ;
- actions de compostage (1,5 M€) : acquisitions de composteurs et de broyeurs, actions de formations compostage, réalisation de bilan;

- concours DZD (0,4 M€) : La thématique 2018 était « Comment mieux prévenir et gérer les déchets en milieu urbain, espaces publics et lieux de transit ? ». 137 projets ont été reçus, 12 écoles franciliennes ont été représentées et 18 écoles hors Ile-de-France. L'édition 2019 s'est traduite par la participation à la « Paris Design Week » en septembre 2018. Les candidats devront concevoir des projets répondant aux enjeux de la prévention et de la gestion des déchets dans les nouvelles filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) : les jouets, les articles sportifs et de loisirs, ainsi que les articles de bricolage et de jardin. Ainsi, le concours s'inscrit pleinement dans la Feuille de route pour l'économie circulaire, en s'intéressant à ces 3 filières en développement. En vue de concrétiser de nouveaux projets, les entreprises Décathlon et Leroy Merlin ainsi que l'association Rejoué seront partenaires de cette nouvelle édition ;
- tenue de journées de portes ouvertes (0,3 M€) ;
- diverses opérations : appel à idée dans le cadre de l'écologie territoriale , animation du dispositif de compostage, promotion du jardinage durable, collecte de prétraitement de bio, relais appels projets éco organismes, déploiement avec l'association Yoyo, actions contre le gaspillage alimentaire, communication institutionnelle).

D) Les dépenses courantes : 18,8 M€ / 18,4 M€ au BP 2018

Cette rubrique intègre les frais de fonctionnement et de locaux administratifs du Syctom ainsi que les charges inhérentes au déroulement des projets du Syctom et au fonctionnement des centres. Ce poste de dépenses est en légère progression de 0,4 M€ par rapport au BP 2018 comme détaillé ci-dessous.

Dépenses courantes (en M€)	BP 2018	BP 2019	Evolution BP 2019 / BP 2018
Taxes foncières et taxes sur les bureaux	7,7	7,9	0,2
Loyers et charges	3,6	3,6	-0,1
Frais de nettoyage et gardiennage	0,6	0,6	0,0
Contrats de prestations de services	0,7	0,7	0,0
Etudes	1,9	2,2	0,3
Honoraires divers	1,0	1,2	0,1
Impressions, relations publiques	1,0	1,0	-0,1
Frais de fonctionnement	1,7	1,7	0,0
Total dépenses courantes	18,4	18,8	0,4

Les Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties (7,9 M€) progressent de 0,2 M€ soit + 2 % en cohérence avec les années passées.

Les loyers et charges (3,6 M€) comprennent ceux du siège du Syctom au 35 bd Sébastopol ainsi que ceux des divers sites (Nanterre, Port autonome de Paris, Saint-Ouen, Ivry, Paris 15, ...). Ils sont globalement stables.

Les frais de nettoyage (0,6 M€) correspondent à ceux du 35 bd Sébastopol (0,1 M€). Les frais de gardiennage correspondent à ceux des sites (0,5 M€). Ils sont globalement stables.

Les contrats de prestations de services (0,7 M€) intègrent les divers relevés réglementaires annuels. Ils sont stables.

Les études (2,2 M€) concernent les dépenses relatives à la poursuite du contrat de recherche et de développement pour la production de bioplastiques (0,9 M€) et diverses études concernant l'accompagnement des problématiques de sécurité et le lean management (1,3 M€). Elles progressent de 0,3 M€.

Les honoraires divers (1,2 M€) en progression de 0,1 M€ sont principalement constitués des assistances à maîtrise d'ouvrage juridiques dans le cadre du projet de reconstruction d'Ivry/Paris 13, du nouveau projet de Romainville et du groupement de commande CDC-Syctom pour les investissements liés à la transition énergétique tel que le projet de co-méthanisation SIAAP-Syctom.

Les frais d'impression, de relations publiques, de réception et d'annonces sont évaluées à 1 M€ en léger recul de 0,1 M€ par rapport à l'année dernière. En 2019, la stratégie de communication est marquée par la progression des opérations à caractère institutionnel et de communication ou d'information destinées aux élus et aux partenaires (cérémonie des vœux, inauguration du centre de tri à Paris XVII, action événementielle, 3^{ème} conférence nationale des déchets). Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi la production d'outils de communication (rapport d'activité, Syctom mag, actualisation des outils web...) qui confirme la volonté de transparence sur l'activité du Syctom.

Les autres frais de fonctionnement (1,7 M€) sont constants et concernent l'ensemble des contrats de maintenance, d'entretien, d'assurances, de fluides, de téléphonie, d'affranchissement pour assurer la gestion du Syctom. Concernant notamment les dépenses informatiques, elles se concentrent sur la sécurisation des données avec la mise en œuvre de boîtiers de sécurité et sur l'optimisation de la remontée des informations des UIOM.

E) Les frais de personnel : 10,1 M€ / 9,9 M€ au BP 2018

Les charges du personnel représentent 2 % du budget de fonctionnement comme les années précédentes.

- **L'évolution de la masse salariale** : la masse salariale, d'un montant de 9,5 M€ en 2019 (chapitre 012), progresse de 1,87 % par rapport au BP 2018, soit une augmentation de + 0,2 M€. Au 31 décembre 2018, le nombre de postes pourvus devrait s'élever à 124 par rapport à un prévisionnel de 131. Il convient de rappeler la structure particulière des emplois du Syctom qui se compose de 58% d'agents de catégorie A, 22% en catégorie B et 20% en catégorie C.

La mise en place obligatoire du RIFSEEP est la principale raison de l'augmentation de la masse salariale entre 2018 et 2019, au-delà des effets habituels liés au glissement vieillesse technicité (GVT). Les lignes directrices exposées lors du bureau syndical du 27 novembre ont été les suivantes :

- l'Indemnité de Fonction de Sujétion et d'Expertise (IFSE) est définie selon l'appartenance à un cadre d'emploi, à un groupe fonctionnel et selon l'expérience professionnelle. Le montant ne pourra varier qu'en cas de changement de fonction, de cadre d'emplois ou

éventuellement tous les 4 ans en l'absence de changement de fonction et au vu de l'expertise acquise par l'agent.

- le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) : il est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir appréciés dans le cadre de l'entretien professionnel annuel. Son versement est facultatif et non reconductible.

Pour mémoire, les grilles concernant une partie de la filière technique (cadres d'emplois des ingénieurs en cher, des ingénieurs et des techniciens) ne sont pas encore sorties. Un ajustement en cours d'année pourrait donc être envisageable.

- **Les autres dépenses de personnel (0,4 M€)** : les crédits liés à la formation (0,1 M€) sont identiques à ceux du Budget Primitif 2018. Les autres postes de dépenses (0,2 M€) concernent la médecine du travail, annonces pour des recrutements, indemnité FIPHFP et les frais de déplacement. Si elles sont globalement constantes, les frais de déplacements et de mission des agents sont en hausse (0,07 M€ contre 0,04 M€) du fait du déploiement de la stratégie internationale.

Pour mémoire, il est à noter que certaines dépenses de personnel font l'objet de remboursements (assurances pour maladies et maternités budgétées en recettes à hauteur de 0,1 M€ au BP 2019 comme l'année dernière).

- **Les indemnités des élus : 0,2 M€ / 0,2 M€ au BP 2018** : Il s'agit des indemnités versées au titre de l'année 2019 au président et aux vice-présidents. Ce poste inclut également des crédits de formation (20 000 €) en vue d'actions de formation et d'information pour les élus du Syctom.

F) Les autres charges de gestion : 1,2 M€ / 1,3 M€ au BP 2018

- **La coopération internationale : 1,0 M€ / 1,0 M€ au BP 2018**

Pour la 4^{ème} année le Syctom inscrit un montant de 1 M€ au titre du 1% déchets. L'année 2019 sera l'occasion de faire évoluer le programme en formalisant un appel à projets, dont le règlement a été adopté par le bureau syndical. Les objectifs de cet appel à projets sont d'optimiser la gestion équitable des dossiers, d'associer les Etablissements Publics Territoriaux membres du Syctom à la démarche, de faire connaître le programme de solidarité du Syctom, de promouvoir les projets des associations de la diaspora/petites associations présentes sur le territoire du Syctom. A cet effet, une campagne de communication sera réalisée sur l'ensemble du territoire du Syctom et plus largement sur le territoire national en vue de rendre plus visible les actions de solidarité du Syctom.

- **Les subventions à des associations de droit privé : 0,2 M€ / 0,3 M€ au BP 2018**

Ce poste concerne la reconduction de diverses subventions dont le suivi des dioxines et des furanes par l'association Air Parif et la poursuite de l'étude des métaux dans l'organisme par la Fondation de France Autisme

G) Les charges financières : 14,8 M€ / 17,6 M€ au BP 2018

Les charges financières sont en baisse par rapport au BP 2018. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse : le remboursement par anticipation en 2018 du « prêt structuré » Dexia (qui générait 0,5 M€ de

charges financières) et la faiblesse des taux prévus en 2019. Cela vient couvrir la mobilisation en 2018 d'une partie des emprunts contractés.

Pour mémoire 4 prêts ont été contractés fin 2018 pour un total de 70 M€ :

- 20 M€ sur 20 ans auprès de la Caisse d'Épargne à un taux de Euribor 3 mois + 0,36 %.
- 10 M€ sur 25 ans auprès de la Banque Postale à un taux de Euribor 3 mois + 0,43 %.
- 30 M€ sur 30 ans auprès de la Société Générale à un taux Euribor 3 mois + 0,46 %.
- 10 M€ sur 40 ans auprès de la Caisse des Dépôts à un taux « Indice des Prix à la Consommation + 0,26 % ».

Sur ces prêts, ceux de la Caisse d'Épargne et de la Société Générale ont été mobilisés en 2018 pour couvrir les besoins de financement de l'année.

L'encours de dette fin 2018 devrait s'élever à 445,1 M€ (en incluant l'ensemble des 70 M€ contractés en 2018). L'annuité globale de la dette (intérêts + capital) 2019 représente 37,9 M€ (14,8 M€ + 23,1 M€). Cette annuité sera ajustée une fois les nouveaux emprunts mobilisés en 2019 et selon une éventuelle remontée des taux.

H) Les autres dépenses non ventilables : 56,5 M€ / 134,2 M€ au BP 2018

- Le Virement de la section de fonctionnement : 0 M€ / 71,3 M€ au BP 2018

En 2018, la reprise des provisions inscrites en recettes de fonctionnement pour un montant de 83,8 M€ a permis d'inscrire un virement de la section de fonctionnement pour augmenter l'autofinancement en investissement. En 2019, le niveau de virement de la section de fonctionnement pourra être ajusté une fois l'excédent de l'exercice 2018 affectés au moment du Budget Supplémentaire prévu en juin prochain.

- Les dotations aux amortissements : 54,2 M€ / 60,6 M€ au BP 2018

Les dotations aux amortissements se situent à 54,2 M€ suite à la fin de l'amortissement de différents équipements en 2018.

- Les dépenses exceptionnelles : 0,5 M€ / 0,5 M€ au BP 2018

Ces ouvertures de crédits comprennent des dépenses exceptionnelles telles que des titres de recettes annulés, d'éventuels intérêts moratoires et des dépenses exceptionnelles diverses dont la régularisation du prorata vapeur (0,2 M€).

- Les soldes de la redevance OM/OE de l'année précédente : 1,8 M€ / 1,8 M€ au BP 2018

Les tonnages OM/OE évoluent différemment d'une collectivité à l'autre. Il est donc nécessaire de prévoir un remboursement sur les tonnages définitifs de l'année précédente connus au cours de l'année suivante.

III - L'EVOLUTION DES RATIOS

La capacité de désendettement passe de 3,4 à 11,7 années entre le BP 2018 et le BP 2019 sous le double effet de la diminution de l'épargne brute, l'autofinancement au BP 2018 ayant été porté par la reprise des provisions pour un montant exceptionnellement élevé de 83,8 M€, et de la progression du stock de dette consécutif au déploiement du plan pluriannuel d'investissement.

Montants en M€	BP 2018	BP 2019	Evolution
Recettes réelles de fonctionnement	427,7	373,7	-54,0
Dépenses réelles de fonctionnement	297,4	320,4	23,0
Epargne brute	130,3	53,3	-77,0
Stock de dette 31/12	445,1	623,4	178,3
Capacité de désendettement	3,4	11,7	8,3

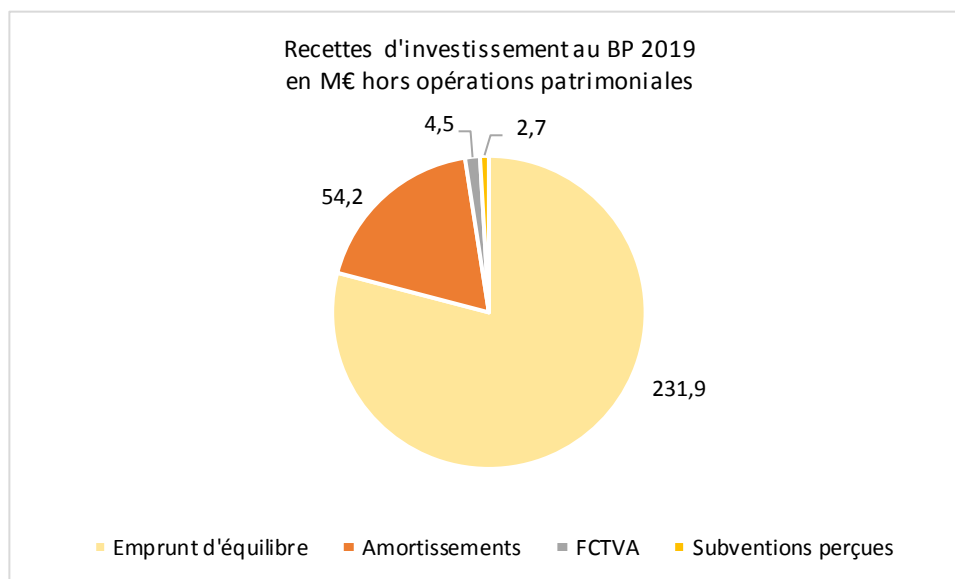
Les recettes réelles d'investissement progressent de + 154,7 M€ sous l'effet du recours à l'emprunt. Elles viennent couvrir l'augmentation des dépenses réelles d'investissement (+ 66,5 M€) sous l'effet de la hausse des dépenses d'équipement.

Montants en M€	BP 2018	BP 2019	Evolution
Recettes réelles d'investissement	83,9	238,6	154,7
<i>dont emprunt d'équilibre</i>	<i>79,0</i>	<i>231,4</i>	<i>152,4</i>
<i>dont FCTVA</i>	<i>3,0</i>	<i>4,5</i>	<i>1,5</i>
<i>dont subventions</i>	<i>1,9</i>	<i>2,7</i>	<i>0,8</i>
Dépenses réelles d'investissement	225,4	291,9	66,5
<i>dont dépenses d'équipement</i>	<i>203,1</i>	<i>268,8</i>	<i>65,7</i>
<i>dont remboursement emprunt</i>	<i>22,4</i>	<i>23,1</i>	<i>0,7</i>

IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 302,4 M€ / 263,2 M€ au BP 2018

La structure des recettes d'investissement du BP 2019 se caractérise par un autofinancement qui correspond au montant de la dotation annuelle d'amortissements (54,2 M€). Cet autofinancement est en baisse par rapport au BP 2018 (131,9 M€) du fait de l'absence de l'inscription dès le Budget Primitif du virement de la section de fonctionnement vers l'investissement (suite à la fin de la reprise de la

provision en 2018). Le principal levier pour équilibrer le budget 2019 devient donc le recours à l'emprunt (231,9 M€).



A) Les ressources externes : 7,2 M€ / 4,9 M€ au BP 2018

- Le FCTVA : 4,5 M€ / 3 M € au BP 2018

Il s'agit de la récupération de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en 2017 (95,1 M€). Le FCTVA 2019 est en augmentation du fait de la progression annuelle des dépenses d'équipement.

- Les subventions d'investissement perçues et le remboursement par le SIAAP : 2,7 M€ / 1,9 M€ au BP 2018

Ces recettes correspondent au versement de la moitié (soit 0,5 M€) de la subvention sollicitée auprès de la Métropole du Grand Paris pour la transformation du traitement des fumées du centre de Saint-Ouen. Elles comprennent aussi le versement d'une subvention de la région Ile de France pour le centre de tri Paris 17 (0,2 M€) et d'une subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie relative à l'amélioration du système de traitement des eaux résiduaires du centre de Saint-Ouen (0,1 M€).

En outre, le SIAAP participe pour moitié (à hauteur de 1,9 M€) pour le projet commun de co-méthanisation dans le cadre de la poursuite de la phase 1 de recherche et développement (essais en laboratoires).

B) Les ressources propres : 54,2 M€ / 131,9 M€ au BP 2018

Elles correspondent exclusivement aux dotations aux amortissements (54,2 M€). La différence de 71,3 M€ avec le BP 2018 correspond à la non inscription d'un virement de la section de fonctionnement vers l'investissement. L'affectation de l'excédent 2018 au moment du budget supplémentaire en juin prochain permettra d'ajuster ce virement.

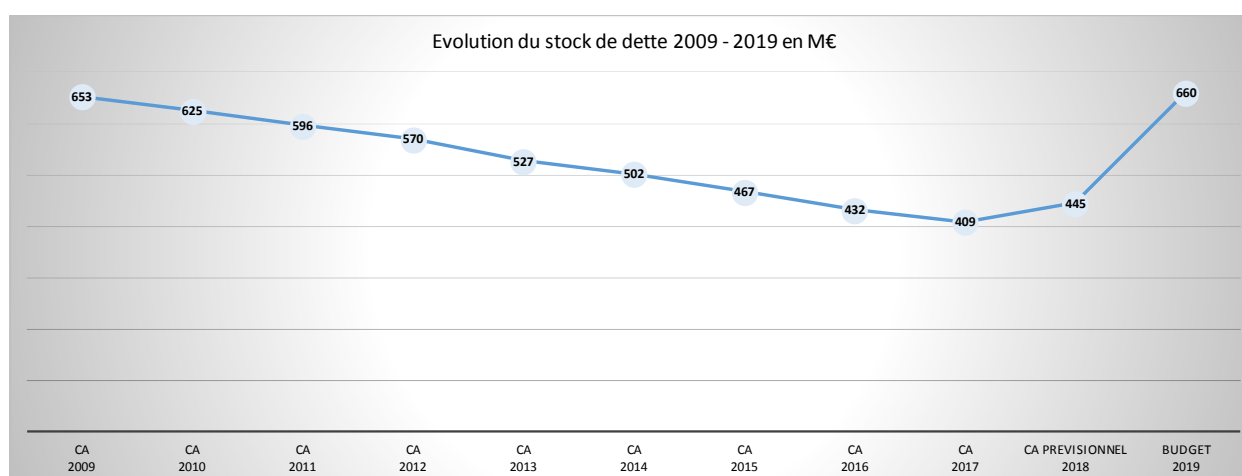
C) Emprunt d'équilibre: 231,4 M€ / 103,5 M€ au BP 2018 et 79 M€ hors CLTR

L'emprunt d'équilibre prévu au BP 2019 (231,9 M€) est cohérent par rapport à la prospective présentée lors du DOB 2019 le 6 novembre dernier. L'inscription est en forte progression par rapport au Budget Primitif 2018. Elle sera ajustée au moment de l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2018 au

Budget Supplémentaire et selon le réalisé prévisionnel des dépenses d'équipement. Malgré tout, cette augmentation est la traduction de la poursuite de la forte hausse des dépenses d'équipement (95,5 M€ en 2017, 165 M€ en réalisé prévisionnel 2018).

Pour mémoire, depuis 2009, le Syctom n'avait pas emprunté car l'autofinancement couvrait des besoins de financement relativement peu importants. Ce n'est plus le cas depuis 2018 où le Syctom a contracté 70 M€ pour couvrir ses besoins 2018 (hors mobilisation du CLTR à hauteur de 12 M€ en 2018).

Le stock de dette devrait s'élever en fin d'année 2018 à environ 445,1 M€. Ce montant correspond au stock constitué avant 2018 (375 M€) auxquels s'ajoutent les 70 M€ d'emprunts contractés. Il est en progression par rapport à fin 2017 (409 M€), ce qui confirme la politique d'endettement du Syctom annoncée dès le DOB 2018.



D) Opérations comptables patrimoniales : 9,6 M€ / 22,9 M€ au BP 2018

Il s'agit de la gestion d'avances versées dans le cadre des marchés publics de travaux pour les dépenses d'investissement (4,5 M€) et d'écritures liées à l'intégration comptable dans l'actif (5,1 M€). Ces inscriptions sont identiques à celles du BP 2018.

Pour mémoire, le BP 2018 comportait aussi les inscriptions du Contrat Long Terme Renouvelable (12,5 M€) et une opération de reprise de subvention (0,8 M€).

V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 302,4 M€ / 263,2 M€ au BP 2018

A) La mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)

Le Syctom propose de créer les AP/CP à partir du 1^{er} janvier 2019. Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Optimiser la structuration des opérations d'équipement en pleine progression pour gagner en lisibilité en rassemblant les programmes par groupes de projets cohérents.
- Favoriser le taux de réalisation en facilitant la souplesse de gestion en cours d'année.

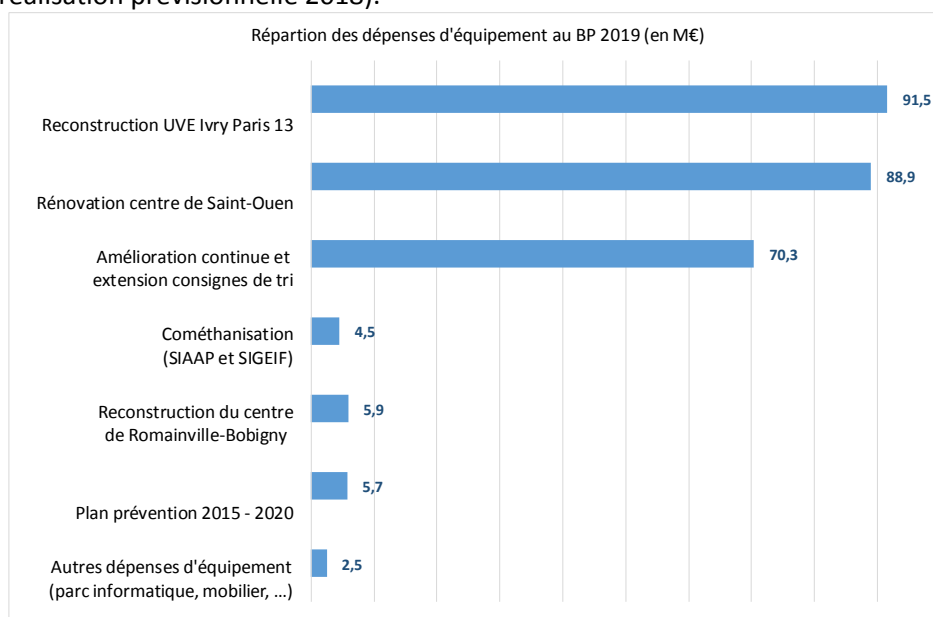
Cette nouvelle structure donne lieu à une délibération proposée au Comité Syndical du 20 décembre synthétisée ci-dessous :

INTITULE DE L'AP/CP	DUREE	MONTANT AP VOTE	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	CP AU DELA DE L'EXERCICE 2019
Amélioration continue des sites	2019-	34 485 081,95	17 545 145,87	16 939 936,08
Extension des consignes de tri des centres	2019-2021	94 048 694,01	52 758 166,60	41 290 527,41
Construction de l'UVE du site Ivry /Paris 13	2019-2024	544 700 709,00	91 490 549,00	453 210 160,00
Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2022	171 888 292,00	88 919 247,00	82 969 045,00
Reconstruction site de Romainville-Bobigny	2019-	44 800 000,00	5 880 000,00	38 920 000,00
Cométhanisation	2019	2 738 000,00	2 738 000,00	-
Plan prévention 2015-2020	2019-2020	9 666 000,00	5 266 000,00	4 400 000,00
Gestion du Sycotom	2019-2020	4 429 300,00	2 382 300,00	2 047 000,00
TOTAL		906 756 076,96	266 979 408,47	639 776 668,49

NB : le montant des CP pour l'exercice 2019 est de 266,9 M€ alors que le total des opérations d'équipement est de 268,8 M€ car les APCP ne prennent en compte que les dépenses d'équipement au sens comptable du terme (chapitres immobilisations incorporelles et corporelles, participations, travaux en cours) et non la globalité des projets. Les opérations réalisées pour le compte de tiers dans le cadre de la cométhanisation et les dépôts et cautionnement doivent donc être dissociées dans le suivi des APCP et dans la maquette du BP 2019.

B) Les opérations d'équipement : 268,8 M€ / 203,1 M€ au BP 2018

Le principal poste concerne les dépenses d'équipement chiffrées à 268,8 M€ (95,1 M€ réalisés en 2017, 165 M€ en réalisation prévisionnelle 2018).



- **L'unité de valorisation énergétique (UVE) à Ivry Paris XIII : 91,5 M€**

Le permis de construire a été délivré le 28 septembre 2018 et l'autorisation d'exploiter le 23 novembre. Pour rappel, le chantier de réalisation de l'UVE se déroulera en deux étapes clefs :

- 1- Construction de la nouvelle UVE (y compris aménagements provisoires pour l'UIOM) (en parallèle de l'exploitation de l'UIOM) pour une mise en service prévue en 2023.
- 2- Déconstruction de l'UIOM (en parallèle de l'exploitation de l'UVE).

L'année 2019 sera consacrée aux réalisations suivantes :

- Réalisation des aménagements provisoires de l'UIOM existante utiles à la construction de l'UVE.
- Dévoiement des câbles électriques haute tension et réseau gaz.
- Déplacement station carburant, des ponts bascule.
- Construction de la rampe de remplacement d'accès au quai de l'UIOM, création d'un escalier de secours.
- Déconstruction de la rampe existante côté Ivry-sur-Seine et du bâtiment locaux sociaux côté Ivry-sur-Seine.
- Réalisation des fondations profondes et des opérations de terrassement.

- **Le centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen: 88,9 M€**

- Concernant l'intégration architecturale et paysagère, les travaux préparatoires (lot 1 attribué à Eurovia et d'un montant de 2,3 M€ TTC au terme de l'avenant 3) et la démolition du bâtiment menuiserie (lot 2 attribué à Bouvelot pour 250 000 € TTC) ont été réalisés en 2017/2018. Les études du gros œuvre (lot 4 attribué à NGE pour 91,3 M€ TTC) ont été lancées et les injections dans les vides de dissolution de gypse en tréfonds, nécessaires à la réalisation des premières fondations, sont en cours.

La reconfiguration du parc à mâchefers, et la construction du nouveau bâtiment tiers côté rue Ardoin ont débuté cet automne et seront achevés fin 2019. Le relooking des façades débutera également en 2019.

- Concernant le nouveau traitement des fumées, les 7 marchés de travaux attribués en 2016 et 2017 sont en cours de réalisation. Une centaine de personnes travaillent actuellement à la réalisation de ce projet. La ligne 3 est à l'arrêt pour travaux depuis l'été 2018. Des difficultés d'approvisionnement dans le lot 1 (Vinci Environnement) vont contraindre de prolonger l'arrêt jusqu'en janvier prochain.

Les travaux sur les lignes 2 et 1 sont programmés pour 2019 et 2020.

- Concernant la déchetterie provisoire, une convention signée avec la Ville de Paris en 2017 autorise le Syctom à réaliser une déchetterie provisoire sur un terrain contigu au site et sur lequel la Ville de Paris a un projet de construction de garage à bennes.

La mise en service de l'installation est prévue fin 2019, début 2020. Une déchèterie mobile sera mise en œuvre début 2019.

- Concernant la gestion des effluents liquides, depuis la mise en service de l'usine, les prescriptions réglementaires concernant la gestion des effluents et les rejets d'eaux industrielles et d'eaux pluviales ont évolué de façon sensible dans le sens d'une diminution des valeurs limites autorisées pour les concentrations et flux de polluants contenus dans les rejets, en particulier en ce qui concerne les métaux lourds. De plus, il est désormais interdit de refroidir les effluents en boucle ouverte (c'est-à-dire par ajout d'eau froide). Cela implique des modifications des réseaux et des mises en œuvre de nouveaux équipements.

Dans cette optique, le traitement des eaux industrielles résiduelles sera entièrement requalifié d'ici fin 2019, date de fin de l'arrêté d'autorisation de déversement en cours. Il devra, après cette date, être plus performant en termes d'abattement de métaux lourds notamment. Suite à une procédure de dialogue compétitif, VEOLIA WATER STI est chargé de réaliser les travaux pour un montant de 10,2 M€ TTC. Les études de ce marché ont débuté le 1er septembre 2017. Les travaux ont débuté le 15 mars 2018 et se poursuivront jusqu'à mi-2019. Les études ainsi que les travaux de ce marché font l'objet de subventions de la part de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (environ 480 000 euros pour les études et 1,8 M€ pour les travaux).

- Concernant le projet de recherche sur la captation du CO₂ contenu dans les fumées d'incinération, après une première phase de sélection des souches algales compatibles avec les fumées d'incinération des installations du Sycotom, le travail en 2017 et 2018 s'est concentré autour des modes de diffusion des sources lumineuses nécessaires à la croissance des algues, et sur la cinétique de mouvement des particules dans le bioréacteur. Plusieurs conceptions de bioréacteurs ont été développées et des prototypes de laboratoire sont attendus pour 2019. Compte tenu de l'avancée des études, il est envisagé de déposer des brevets en 2019 pour protéger les résultats obtenus et en permettre leur communication. Ce projet associe l'Ecole des Mines de Paris, l'université d'Almeria, l'institut royal de technologie de Stockholm et l'école polytechnique de Montréal.

- **L'amélioration continue et l'adaptation des centres à l'extension des consignes de tri : 70,3 M€**

Suite à la décision des pouvoirs publics de généraliser l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques au plus tard pour 2022, le Sycotom a pris les décisions nécessaires permettant d'une part de se doter de nouvelles capacités adaptées de tri et d'autre part d'adapter ses outils existants de traitement à cette nouvelle configuration.

L'avancée des projets est la suivante :

- Le centre de tri à Paris XVII : Le projet est dans sa phase de construction avec une mise en service industrielle du centre programmée pour mai-juin 2019. A ce jour, les fondations profondes, les travaux VRD, le gros œuvre et les travaux de couverture/étanchéité sont finalisés.

Les travaux des corps d'état techniques et secondaires (façades, plomberie, cloisons, ventilation) sont en cours de réalisation. Le montage des équipements du procédé de tri a débuté en août 2018 et s'étendra jusqu'à la mise en service.

- Le centre de tri à Paris XV : Le marché public global de performance pour l'adaptation du process industriel à l'extension des consignes de tri est en cours de réalisation.

Le centre de tri est actuellement à l'arrêt pour la réalisation des travaux confié au titulaire IHOL du marché de conception – construction – exploitation. La mise en service de la nouvelle ligne de tri est prévue au printemps 2019.

- Le centre de tri à Nanterre : l'opération pour l'adaptation du centre de tri de à l'extension des consignes de tri et aux apports par gros porteurs a été lancée le 4 mai 2017. Le marché a été attribué fin novembre 2018 à un Groupement dont le mandataire est la société COVED – groupe Paprec. Le planning de réalisation de l'opération est en cohérence avec celui de la mise en service du centre de tri de Paris 17 de sorte à assurer la continuité de traitement des collectes sélectives sur le territoire du Syctom. L'objectif visé pour la future installation de tri est un démarrage d'exploitation en juillet 2020.
- Le centre de tri Isséane à Issy-les-Moulineaux : Il est prévu, au terme du marché d'exploitation du centre de tri prévu en juin 2020, le changement de destination de l'équipement. Ainsi, le projet envisagé porte sur la mise en place d'équipements de transfert des biodéchets à hauteur de 10 000 t/an et de transfert de collectes sélectives, multimatériaux à hauteur de 25 000 t/an et monomatériaux à hauteur de 5 000 t/an.

Le lancement d'un marché de conception – construction - exploitation est prévu pour fin 2018. L'objectif pour le Syctom est de démarrer les travaux de transformation du centre après la mise en service du nouveau centre de tri de Nanterre prévu en juillet 2020. La mise en service du futur centre est ainsi envisagée pour le début de l'été 2021.

- Le centre de tri à Sevrans : Au titre de l'amélioration continue, des travaux pour la protection incendie du site sont envisagés en 2019. En effet, ces dernières années, les assureurs ont constaté au niveau national, une augmentation des incendies au sein des unités de traitement des déchets et plus particulièrement au sein des centres de tri de collectes sélectives. Nonobstant l'absence de non conformités des moyens de protection incendie de ses centres de tri, en sa qualité de propriétaire, le Syctom souhaite protéger au maximum le personnel d'exploitation en premier lieu et les installations en second lieu, par des investissements d'amélioration continue des systèmes de protection incendie.

- Les projets de méthanisation : 4,5 M€

- La cométhanisation avec le SIAAP : l'objectif global du partenariat d'innovation, décomposé en 3 phases distinctes, est de permettre au SIAAP et au Syctom de disposer d'une unité de traitement par co-méthanisation à haut rendement, de la fraction organique résiduelle des ordures ménagères issue de la futur Unité de tri-préparation à Ivry/Paris XIII, et des boues de stations d'épuration et autres intrants (fumier, graisses).

Le projet se déroule en trois phases : recherche et développement en 2018-2019 avec des tests et des essais en laboratoire, construction et exploitation d'une ou deux unités pilote (2019-2021), construction d'une unité industrielle (2022-2026).

A l'issue de chaque phase, en fonction des livrables rendus, des résultats obtenus et des choix stratégiques, le Syctom et le SIAAP décideront, pour chaque opérateur économique, de la poursuite ou non du partenariat d'innovation. Si les collectivités valident les résultats issus des 2 premières phases, une unique unité industrielle sera construite par le titulaire ayant proposé la solution la plus pertinente au regard des objectifs du projet commun.

- La méthanisation des déchets alimentaire avec le SIGEIF : le projet de création d'une unité de méthanisation de biodéchets, et plus principalement de déchets alimentaires, sur le port de Gennevilliers aux fins de produire du biogaz a été initié par huit acteurs d'Île-de-France : la Ville de Gennevilliers, la Ville de Paris, le SIGEIF, le Syctom, la Chambre Régionale de l'agriculture d'Île-de-France, HAROPA-Ports de Paris, le Groupement National de la Restauration, et GRDF. Le projet est porté de manière opérationnel par le Syctom et le SIGEIF avec l'appui technique de GRDF.

Une étude de faisabilité réalisée en 2017-2018 a permis de valider la pertinence de l'installation qui permettra de traiter à terme 50.000 tonnes principalement de biodéchets des ménages et de biodéchets provenant d'activités commerciales. Une nouvelle convention de groupement de commande a été validée par les deux assemblées délibérantes permettant le lancement de la procédure d'appel d'offres pour un marché d'AMO fin 2018. Le lancement de la procédure de commande publique pour la conception, la construction et l'exploitation est prévue pour le 2^{ème} semestre 2019.

- **Le centre multifilière à Romainville-Bobigny : 5,9 M€**

Conformément aux échanges avec le territoire et en continuité avec la délibération du 21 décembre 2017, le Comité syndical du Syctom a délibéré le 12 avril 2018 sur le programme du projet, le budget prévisionnel et le phasage de l'opération, ainsi que sur le choix du montage contractuel et la procédure de consultation à mettre en œuvre. Le vote du Comité syndical du Syctom s'est porté en faveur d'un marché public global de performance (portant sur la conception, réalisation, exploitation, maintenance de l'installation) attribué à l'issue d'une procédure de dialogue compétitif.

La procédure de dialogue compétitif initiée en avril 2018 se poursuivra jusqu'à l'automne prochain. Les principales dépenses pour 2019 concernent la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui sera chargée d'assister le Syctom dans l'analyse des offres et l'attribution du marché global de performance. L'exploitation en configuration future est prévue pour début 2027.

- **Le plan prévention d'accompagnement 2015-2020: 5,3 M€**

Le plan d'accompagnement 2015 - 2020 favorise la montée en puissance des initiatives locales. Les projets soutenus sont de différentes natures :

- Soutien à la création de déchèteries et de ressourceries, ainsi qu'à l'amélioration de leur fonctionnement.
- Soutien à des actions de sensibilisation à la prévention (festival, animations lors de la SDD ou la SERD, fête de la Récup...).

- Soutien à des actions de sensibilisation (pour limiter le gaspillage alimentaire, en faveur du tri des biodéchets, l'acquisition de table de tri...), mené en concordance avec la proposition de collecte des biodéchets initiées par le Sycdom.
- Soutien à des investissements permettant une amélioration du tri des emballages (uniformisation des couleurs de bacs, densification des points d'apports volontaires de collecte, mise en place de collecte de papiers de bureau).

- **Les autres dépenses d'équipement : 2,5 M€**

Il s'agit essentiellement d'équipement des services pour en assurer le bon fonctionnement :

- 1 M€ : Optimisation des logiciels de gestion des flux d'ordures ménagères, évolution du logiciel des pesées, campagne de renouvellement des fauteuils en avec la médecine du travail, véhicules, aménagement des locaux du Sycdom (climatisation, onduleurs et fenêtres).
- 0,3 M€ : Développement évolutif du logiciel pesée et développement d'un module complémentaire pour la gestion de l'optimisation des flux d'OM.
- 0,3 M€ : diverses dépenses (dépôts, cautionnements...).

C) Le remboursement de la dette : 23,1 M€ / 35,5 M€ au BP 2018 et 22,4 M€ hors CLTR)

Les crédits prévus en 2019 s'élèvent à 23,1 M€, conformément aux plans d'amortissement des emprunts.

D) Les opérations d'ordre : 10,5 M€ / 24,6 M€ au BP 2018 et 12,1 M€ hors CLTR

Il s'agit d'opérations comptables correspondant à la reprise de subventions transférables au compte de résultat (0,9 M€) et de transferts patrimoniaux (9,6 M€). Ces écritures trouvent leur contrepartie en recettes d'ordre d'investissement. Ces inscriptions sont donc neutres d'un point de vue budgétaire.

OBJET : Mise en place des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement

EXPOSE DES MOTIFS

Comme détaillé lors du dernier Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), la stratégie d'investissement du Syctom va se traduire par un volume de dépenses d'équipement totalisant 1,3 Md€ sur la période 2019 – 2027. Cette progression considérable des investissements traduit la concrétisation des projets de modernisation du parc industriel. Afin d'optimiser le pilotage de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) du Syctom, les Autorisations de Programme (AP) / Crédits de Paiement (CP) vont être mis en œuvre dans le cadre du budget primitif 2019, comme annoncé dans le rapport du BP 2018.

D'un point de vue réglementaire, les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel qui se rapportent à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par le Syctom ou qui correspondent à des subventions versées à des tiers. Les AP constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour la réalisation des opérations la composant.

Concernant les crédits de paiement, ils constituent la limite supérieure des mandats pouvant être effectués au cours d'un exercice budgétaire. Leur somme correspond à l'échéancier des paiements décomposant l'AP, étant précisé que l'équilibre budgétaire annuel tient compte de la seule inscription des crédits de paiement.

Une annexe budgétaire spécifique est dressée à chaque étape budgétaire.

La structuration des AP/CP : une AP/CP se structure au travers d'un programme qui peut comprendre plusieurs opérations. Le programme qualifie la nature du projet. Il peut s'agir :

- d'un projet spécifique tel que l'UVE Ivry-Paris XIII, la rénovation du site de Saint-Ouen ou l'extension des consignes de tri,
- d'une intervention dans un domaine précis : plans de prévention et de sensibilisation, dépenses récurrentes annuelles telle que l'amélioration continue des sites. Les opérations correspondent à des sites (centres de tri par exemple) ou à des parties du projet global tel que le traitement des fumées, le traitement des eaux résiduelles et l'intégration urbaine faisant partie du programme de rénovation de Saint-Ouen ou les différentes opérations de co-méthanisations SIAAP-SIGEIF s'intégrant dans le programme de co-méthanisation.

Les règles de gestion au Syctom :

- la date de création d'une AP/CP : elle est créée une fois que sa faisabilité et son coût sont évalués de manière suffisamment fiable. Une AP est créée l'année d'inscription du premier CP. Dans un premier temps l'AP/CP ne contiendra que la partie Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) et les frais d'études. Elle sera augmentée une fois les marchés de travaux notifiés et les éléments de financiers précisés. Concrètement une AP/CP sera créée au moment de l'APS ou au plus tard de l'APD qui précisera le coût prévisionnel et le délai global de réalisation de l'ouvrage.

Les AP/CP sont créées et ajustées de préférence une fois par an, au moment du budget primitif. Les éventuels ajustements s'effectueront à l'occasion d'une étape budgétaire. Elles donnent lieu à la production d'une délibération globale permettant de faire un point sur l'ensemble des projets.

- le montant d'une AP/CP : il correspond dans un premier temps aux frais d'études, sauf dans le cas de projets spécifiques ou récurrents (amélioration continue et gestion du Syctom). Cela permet d'identifier le projet dès le départ. Une fois les marchés de travaux notifiés, le montant de l'AP/CP est révisé,
- le niveau de vote et les ajustements : les AP/CP sont votées par programme. Il est donc possible de transférer des crédits d'une opération à une autre opération d'un même programme entre deux étapes budgétaires et ce, entre des chapitres différents d'un même programme. Par contre, le transfert de crédits entre deux opérations de programmes différents ou l'augmentation d'une AP/CP nécessite l'actualisation de la délibération des AP/CP et si les CP de l'année sont ajustés, une étape budgétaire,
- l'affectation de l'AP sur les CP correspondants : elle permet de connaître précisément les montants par opérations. Cette décision appartient au service gestionnaire pour conserver une souplesse de gestion. Les affectations pourront être effectuées en début ou en cours d'exercice à partir d'une estimation globale (affectations prévisionnelles),
- l'engagement : il est effectué au niveau de l'AP. Il précède un ou plusieurs engagements juridiques. Il a un caractère pluriannuel et est plafonné au montant de l'AP. L'engagement de CP devient donc inutile et la notion de report de crédits disparaît,
- le disponible en fin de CP : les crédits non consommés une année sont réinscrits au budget N+2 sauf dispositions contraires d'un programme spécifique,
- la durée de vie des AP/CP : elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation sauf indication contraire d'un programme spécifique. Elles peuvent être révisées. Des règles spécifiques sont posées selon les projets ci-dessous pour éviter une accumulation du stock d'AP/CP.

La liste des AP/CP créées au 1^{er} janvier 2019 :

Les AP/CP créées sont les suivantes :

- **AP/CP d'amélioration continue des sites** :
 - Objet : il s'agit du programme de renouvellement et d'entretien des sites ainsi que du renouvellement d'équipements importants dans le cadre de leur amélioration continue. Il ne comprend donc pas les gros travaux structurants qui sont individualisés dans une AP/CP spécifique,
 - Disponible en fin de CP : le disponible non consommé en fin d'année tombe automatiquement. Par contre, tous les ans, l'AP est réajustée selon les prévisions de dépenses,
 - Durée de vie : cette AP/CP n'a pas de date de fin car elle concerne des dépenses récurrentes.
- **AP/CP extension consignes de tri des centres** :
 - Objet : il s'agit d'un programme d'actions qui vise à se conformer aux prescriptions légales de la loi TECV du 17 août 2015 pour l'extension des consignes de tri. Cette AP/CP comprend les sites de Nanterre, Isséane, Paris XV et Paris XVII,
 - Disponible en fin de CP : le disponible non consommé en fin d'année sera réinscrit en N+2,
 - Durée de vie : cette AP/CP durera 3 ans de 2019 à 2021. Fin 2021 le disponible tombera automatiquement sauf prolongation de l'AP/CP. Par contre, cette AP/CP sera maintenue pour régler les derniers crédits engagés sur le CP 2021 sans pouvoir ajouter de nouveaux crédits au-delà de 2021 sauf ajustement global de l'AP/CP.

- **AP/CP Construction de l'UVE du site Ivry-Paris XIII :**

- Objet : il s'agit d'un projet individualisé concernant la construction de l'unité de valorisation énergétique. Ce programme comprend une seule opération intégrant les frais d'études, les travaux et les acquisitions foncières,
- Disponible en fin de CP : le disponible non consommé en fin d'année sera réinscrit en N+2,
- Durée de vie : le planning des travaux fixe la fin du projet à 2024. L'AP/CP dure donc jusqu'en 2024. Par contre, cette AP/CP sera maintenue pour régler les derniers crédits engagés en 2024 sans pouvoir ajouter de nouveaux crédits sauf ajustement global de l'AP/CP.

- **AP/CP Rénovation du site de Saint-Ouen :**

- Objet : il s'agit d'un programme de projets individualisés mais constituant un ensemble fonctionnel concernant la rénovation du site de Saint-Ouen. Ce programme comprend plusieurs opérations (traitement des fumées, traitement des eaux résiduaires et intégration urbaine),
- Disponible en fin de CP : le disponible non consommé en fin d'année sera réinscrit en N+2,
- Durée de vie : le planning des travaux fixe la fin du projet à 2022. L'AP/CP dure donc jusqu'en 2022. Cette AP/CP sera maintenue pour régler les derniers crédits engagés en 2022 sans pouvoir ajouter de nouveaux crédits sauf ajustement global de l'AP/CP.

- **AP/CP Reconstruction du site de Romainville-Bobigny :**

- Objet : elle correspond aux dépenses de l'AMO et à l'avance versée dans le cadre des phases de conception-construction ainsi que les acquisitions foncières,
- Disponible en fin de CP : le disponible non consommé en fin d'année sera réinscrit en N+2,
- Durée de vie : elle n'a pas de durée de vie limitée. Elle sera revue à l'occasion d'une Décision Modificative en novembre prochain une fois l'attribution du marché effectuée (prévue fin 2019).

- **AP/CP co-méthanisation :**

Elle comprend plusieurs opérations :

▪ **La co-méthanisation réalisée en partenariat avec le SIAAP :**

- Objet : le montant correspond à la phase 1 de tests qui aura un impact financier sur les phases suivantes,
- Disponible en fin de CP : le disponible non consommé fin 2019 sera automatiquement supprimé,
- Durée de vie : cette première phase doit se terminer fin 2019. Cette AP/CP sera maintenue pour régler les derniers crédits engagés en 2019 sans pouvoir ajouter de nouveaux crédits sauf ajustement global de l'AP/CP.

▪ **La co-méthanisation avec le SIGEIF :**

- Objet : un projet de co-méthanisation est envisagé avec le SIGEIF. Les études actuelles vont permettre de calibrer le projet. A ce stade il est donc créé une AP/CP correspondant à la réalisation des dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Disponible en fin de CP : le disponible non consommé sera réinscrit en N+2,
- Durée de vie : cette AP/CP correspond au délai de réalisation des études soit la période 2019 – 2021. Les crédits disponibles fin 2021 tomberont automatiquement. Par contre, cette AP/CP sera maintenue pour régler les derniers crédits engagés en 2021 sans pouvoir ajouter de nouveaux crédits sauf ajustement global de l'AP/CP.

- **AP/CP Plan prévention 2015-2020 :**

- Objet : le plan d'accompagnement 2015-2020 favorise la montée en puissance des initiatives locales. Les projets soutenus sont de différentes natures :
 - soutien à la création de déchèteries et de ressourceries, ainsi qu'à l'amélioration de leur fonctionnement,
 - soutien à des actions de sensibilisation à la prévention (festival, animations lors de la SDD ou la SERD, fête de la Récup...),
 - soutien à des actions de sensibilisation (pour limiter le gaspillage alimentaire, en faveur du tri des biodéchets, l'acquisition de table de tri...), menées en concordance avec la proposition de collecte des biodéchets initiées par le Sycotom,
 - soutien à des investissements permettant une amélioration du tri des emballages (uniformisation des couleurs de bacs, densification des points d'apports volontaires de collecte, mise en place de collecte de papiers de bureau).

La difficulté de ce programme tient au fait que le Sycotom n'en est pas le maître d'ouvrage. Il ne peut pas recenser en amont, de manière exhaustive, l'ensemble des demandes qui émaneront au cours de l'année des collectivités membres ou d'associations. L'exercice s'avère d'autant plus complexe que le budget primitif est voté à la fin de l'année précédente.

- Disponible en fin de CP : le disponible non utilisé sera réinscrit en N+1,
- Durée de vie : la durée correspond à celle du plan actuel soit 2015 – 2020. Les crédits disponibles fin 2020 tomberont automatiquement. Par contre, cette AP/CP sera maintenue pour régler les derniers crédits engagés en 2020 sans pouvoir ajouter de nouveaux crédits sauf ajustement global de l'AP/CP.

- **AP/CP gestion du Sycotom :**

- Objet : cette AP/CP regroupe l'ensemble des opérations concourant au bon fonctionnement du Sycotom. Elle comprend les opérations suivantes :
 - frais d'études non affectés : l'AP/CP concernée ne sera votée qu'au démarrage effectif du projet, une fois l'engagement juridique principal tenu. C'est pourquoi il est créé une AP/CP pour les frais d'études non affectés,
 - bornes de pesées : renouvellement et du développement du système de gestion des bornes de pesées,
 - gestion du parc informatique : acquisition de logiciel et équipement en matériel informatique,
 - renouvellement des équipements administratifs : acquisition de mobilier de bureau et de divers équipements,
 - renouvellement des véhicules du siège,
 - aménagements du siège,
 - refonte du site internet et maintenance évolutive,
- Disponible en fin de CP : les crédits disponibles en fin de CP ne sont pas réinscrits,
- Durée de vie : la durée est fixée à deux ans soit 2019-2020. Les crédits non utilisés fin 2020 tomberont automatiquement. Cette AP/CP sera maintenue pour régler les derniers crédits engagés en 2020 sans pouvoir ajouter de nouveaux crédits sauf ajustement global de l'AP/CP.

DECISION

LE COMITE,

Vu l'arrêté interpréfectoral du 16 mai 1984, portant création du Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers et approbation de ses statuts, modifié successivement par les arrêtés interpréfectoraux n° 85-621 du 25 septembre 1985, n° 98-978 du 25 septembre 1998, n° 2004-162-3 du 10 juin 2004, n° 2011248-0005 du 5 septembre 2011, n° 2014132-0009 du 12 mai 2014, n° 75-2016-09-09-011 du 9 septembre 2016, n° 75-2017-01-06-019 du 11 janvier 2017 et n° 75-2017-03-28-006 du 29 mars 2017 et n° 75-2018-09-20-001 du 20 septembre 2018,

Vu les statuts du Sycotom,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget du Sycotom,

Considérant la politique d'investissement du Sycotom nécessitant l'optimisation de la structuration du Plan Pluriannuel d'Investissement,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de voter les AP/CP tel que présentées ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2019 :

INTITULE DE L'AP/CP	DUREE	MONTANT AP VOTE	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	CP AU DELA DE L'EXERCICE 2019
Amélioration continue des sites	2019-	34 485 081,95	17 545 145,87	16 939 936,08
Extension des consignes de tri des centres	2019-2021	94 048 694,01	52 758 166,60	41 290 527,41
Construction de l'UVE du site Ivry /Paris 13	2019-2024	544 700 709,00	91 490 549,00	453 210 160,00
Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2022	171 888 292,00	88 919 247,00	82 969 045,00
Reconstruction site de Romainville-Bobigny	2019-	44 800 000,00	5 880 000,00	38 920 000,00
Cométhanisation	2019	2 738 000,00	2 738 000,00	-
Plan prévention 2015-2020	2019-2020	9 666 000,00	5 266 000,00	4 400 000,00
Gestion du Sycotom	2019-2020	4 429 300,00	2 382 300,00	2 047 000,00
TOTAL		906 756 076,96	266 979 408,47	639 776 668,49

Article 2 : d'autoriser le Président ou son représentant à engager les dépenses pour les opérations à hauteur des montants des autorisations de programme définies ci-dessus et de mandater les crédits de paiement afférents.

Article 3 : d'inscrire les crédits de paiement 2019 au Budget Primitif 2019 pour chaque autorisation de programme concernée.

COMITE SYNDICAL SEANCE DU JEUDI 20 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N° 3426

OBJET : **Approbation du Budget Primitif de 2019**

DECISION

LE COMITE,

Vu l'arrêté interpréfectoral du 16 mai 1984, portant création du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers et approbation de ses statuts, modifié successivement par les arrêtés interpréfectoraux n° 85-621 du 25 septembre 1985, n° 98-978 du 25 septembre 1998, n° 2004-162-3 du 10 juin 2004, n° 2011248-0005 du 5 septembre 2011, n° 2014132-0009 du 12 mai 2014, n° 75-2016-09-09-011 du 9 septembre 2016, n° 75-2017-01-06-019 du 11 janvier 2017 et n° 75-2017-03-28-006 du 29 mars 2017 et n° 75-2018-09-20-001 du 20 septembre 2018,

Vu les statuts du Syctom,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants et L 5212-18 et suivants,

Vu la délibération n° C 3396 du 6 novembre 2018 relative au Débat sur les Orientations Budgétaires 2019,

Vu le rapport budgétaire et le projet de budget 2019 adressés aux membres du Comité syndical,

Vu la nomenclature comptable M14,

Vu les délibérations n° C 1890 (03-a1) du Comité syndical du 12 décembre 2007, n° C 2082 (03-a1) du 17 décembre 2008, n° C 2192 (05-a) du 21 octobre 2009, n° C 2433 (04-a) du 12 octobre 2011, n° C2463 (05-a1) du 30 novembre 2011, n° C 2575 (04-a1a) du 5 décembre 2012, n° C 2654 (05-f) du 19 juin 2013, n° C 2803-03a du 17 octobre 2014, n° C 2958 du 17 décembre 2015, n° C 3049 du 27 juin 2016 et n° C 3108 du 9 décembre 2016, relatives aux surcoûts et risques liés au projet de reconstruction du centre d'Ivry/Paris XIII,

Après examen du rapport budgétaire adressé aux membres du Comité syndical,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : le Budget Primitif du Syctom, au titre de l'exercice 2019, est voté par nature.

Article 2 : le présent budget est adopté par :

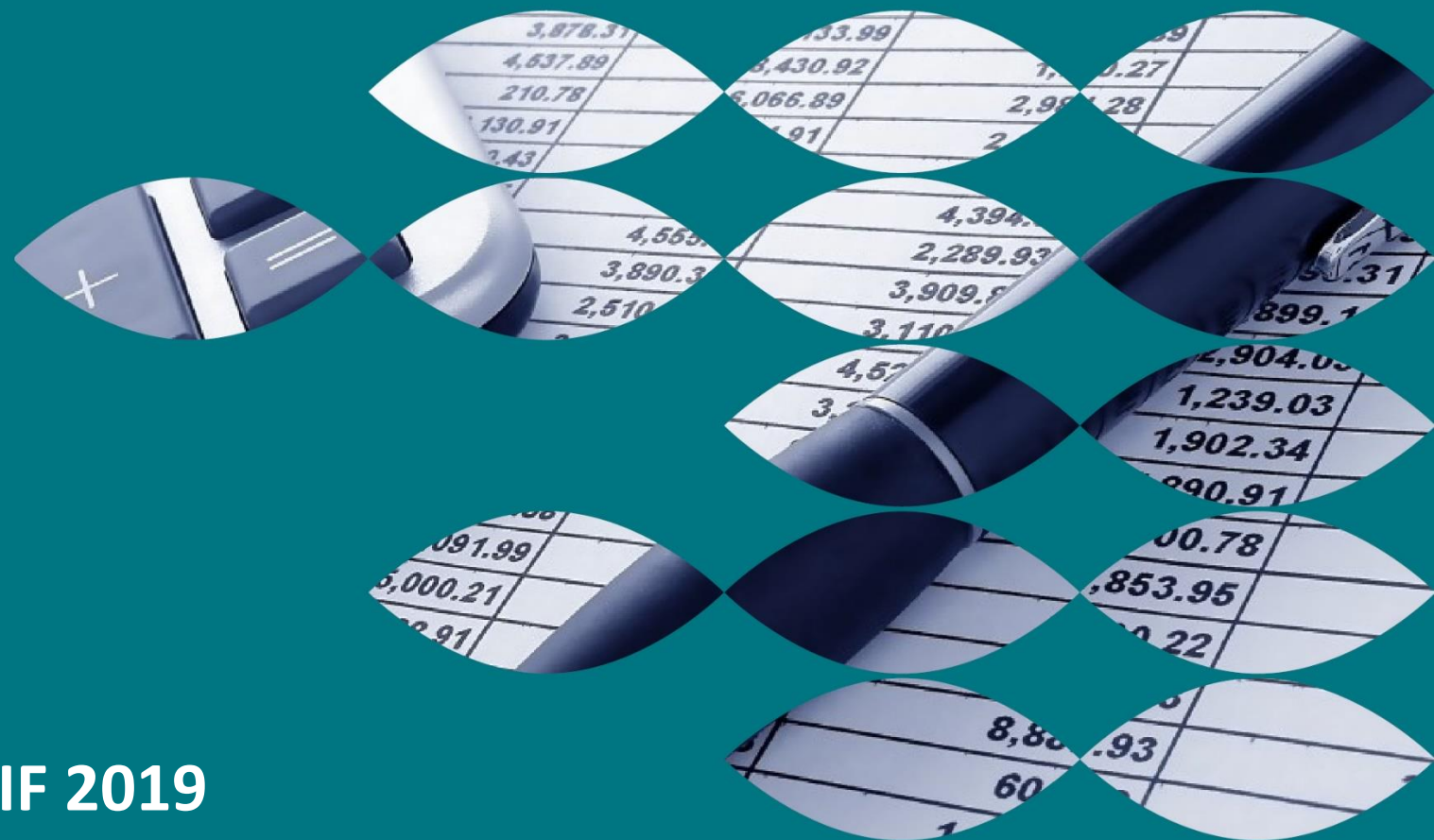
- par chapitre pour la section de fonctionnement.
- par chapitre opération pour la section d'investissement.

Article 3 : le présent Budget Primitif est arrêté à :

Section de fonctionnement	374 636 244,00 €
Section d'investissement	302 417 622,10 €
TOTAL	677 053 866,10 €



| l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



BUDGET PRIMITIF 2019

SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II- Présentation générale du budget
5	A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
6 - 7	A2- Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
8 - 9	A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
10 - 11	B1- Balance générale du budget - Dépenses
12 - 13	B2- Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
14 - 20	A1- Section de fonctionnement - Détail des dépenses
21 - 24	A2- Section de fonctionnement - Détail des recettes
25 - 29	B1- Section d'investissement - Détail des dépenses
30 - 34	B2- Section d'investissement - Détail des recettes
35 - 56	B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles
	B3- Opérations d'équipement pour information - Détail chapitres, articles

IV - ANNEXES	
	A - Eléments du bilan
57 - 77	A1- Présentation croisée par fonction A1.1- Présentation croisée par fonction - fonctionnement A1.2- Présentation croisée par fonction - investissement
78 - 91	A2- Etat de la dette
92	A3- Méthodes utilisées pour les amortissements
93	A4- Etat des provisions
93	A5- Etalement des provisions
94 - 95	A6.1- Equilibre des opérations financières - dépenses
96 - 98	A6.2- Equilibre des opérations financières - recettes
	A7.1.1- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - fonctionnement
	A7.1.2- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - investissement
	A7.2.1- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - fonctionnement
	A7.2.2- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - investissement
	A7.3.1- Etat de la répartition de la TEOM - fonctionnement
	A7.3.2- Etat de la répartition de la TEOM - investissement
99	A8- Etat des charges transférées
100	A9- Détail des opérations pour le compte de tiers
	A10.1- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
	A10.2- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
	A10.3- Opérations liées aux cessions
	A10.4- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
	A10.5- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
	A11- Etat des travaux en régie
	A12- Emploi crédits communautaires (dans subvention globale)

IV - ANNEXES	
	B - Engagements hors bilan
101	B1.1- Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
101	B1.2- Calcul du ratio d'endettement
101	B1.3- Etat des contrats de crédit - bail
101	B1.4- Etat des contrats de partenariat public - privé
102	B1.5- Etat des autres engagements donnés
102	B1.6- Etat des engagements reçus
103 - 105	B1.7- Liste des concours attribués à des tiers (subventions)
106	B2.1- Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents
	B2.2- Etat des autorisations d'engagements et de crédits de paiement afférents
	B3- Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	C - Autres éléments d'information
107 - 108	C1.1- Etat du personnel
	C1.2- Actions de formation des élus
109	C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris
	C3.1- Organismes auxquels adhère la commune, l'établissement
	C3.2- Liste des établissements publics créés
	C3.3- Liste des services individualisés dans un budget annexe
110	C3.4- Liste services assujettis à la TVA non érigés en budget annexe
	C3.5- Présentation agrégée budget principal, budgets annexes
	C3.6- Identification des flux croisés
	D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures
111 - 112	D1- Décisions en matière de taux de contributions directes
113	D2- Arrêté et signatures

SYCTOM	BUDGET PRIMITIF 2019
---------------	---------------------------------

I-A INFORMATIONS GENERALES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	5 735 835

Informations financières - ratios- EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/ Population	55,87 €
2	Produit des impositions directes/ Population	néant
3	Recettes réelles de fonctionnement/ Population	65,11 €
4	Dépenses d'équipement brut/ Population	46,55 €
5	Encours de la dette/ Population	77,59 €
6	DGF / Population	néant
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	2,97%
8	Coefficients de mobilisation du potentiel fiscal	néant
9	Dépenses réelles de fonctionnement + capital de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	91,78%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	71,49%
11	Encours de la dette au 1er Janvier 2019 / recettes réelles de fonctionnement	119,16%

Etat des garanties et dettes (art L2252-1 du CGCT)	Valeurs	Pour mémoire: recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice	néant	
Annuité nette de la dette de l'exercice (hors gestion de dette)	37 500 935 €	
Encours de la dette directe au 1er janvier 2019	445 016 138 €	
		373 459 244 €

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3
- sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent .

V - Le présent budget a été voté :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	374 636 244.00	374 636 244.00

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	374 636 244.00	374 636 244.00
---	----------------	----------------

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	302 417 622.10	302 417 622.10

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	302 417 622.10	302 417 622.10
--	----------------	----------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	677 053 866.10	677 053 866.10
-----------------	----------------	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	251 959 940.00	275 065 174.00	275 065 174.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 340 800.00	9 515 500.00	9 515 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00	1 800 000.00	1 800 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 223 000.00	18 712 800.00	18 712 800.00
Total des dépenses de gestion courante		279 323 740.00	305 093 474.00	305 093 474.00
66	CHARGES FINANCIERES	17 600 000.00	14 829 770.00	14 829 770.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	514 000.00	513 000.00	513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
76	PRODUITS FINANCIERS			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		297 437 740.00	320 436 244.00	320 436 244.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	71 333 000.00		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	60 645 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		131 978 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
TOTAL		429 415 740.00	374 636 244.00	374 636 244.00

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	374 636 244.00
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
013	ATTENUATION DE CHARGES	106 000.00	103 000.00	103 000.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	237 298 820.00	244 014 087.00	244 014 087.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	37 698 932.00	38 552 000.00	38 552 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	68 523 988.00	90 790 157.00	90 790 157.00
Total des recettes de gestion courante		343 627 740.00	373 459 244.00	373 459 244.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	265 000.00	250 000.00	250 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	83 828 000.00		
Total des recettes réelles de fonctionnement		427 720 740.00	373 709 244.00	373 709 244.00
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 695 000.00	927 000.00	927 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 695 000.00	927 000.00	927 000.00
TOTAL		429 415 740.00	374 636 244.00	374 636 244.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	374 636 244.00
--	----------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	53 273 000.00
---	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
20 204 21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	183 745.00 1 650 000.00 756 700.00 199 391 024.00	266 979 408.47	266 979 408.47
Total des dépenses d'équipement		201 981 469.00	266 979 408.47	266 979 408.47
16 26 27	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 511 667.00 33 000.00	23 058 213.63 75 000.00	23 058 213.63 75 000.00
Total des dépenses financières		35 544 667.00	23 133 213.63	23 133 213.63
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	1 074 000.00	1 778 000.00	1 778 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		238 600 136.00	291 890 622.10	291 890 622.10
040 041	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	1 695 000.00 22 933 334.00	927 000.00 9 600 000.00	927 000.00 9 600 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		24 628 334.00	10 527 000.00	10 527 000.00
TOTAL		263 228 470.00	302 417 622.10	302 417 622.10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	302 417 622.10
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
13 16 20 204 23	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138) EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS EN COURS	714 400.00 103 441 666.00	808 250.00 231 444 302.10	808 250.00 231 444 302.10
Total des recettes d'équipement		104 156 066.00	232 252 552.10	232 252 552.10
10 1068 27 024	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES Excédents de fonct. capitalisés AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRODUITS DES CESSIONS	3 000 000.00 87 070.00	4 500 000.00 87 070.00	4 500 000.00 87 070.00
Total des recettes financières		3 087 070.00	4 587 070.00	4 587 070.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	1 074 000.00	1 778 000.00	1 778 000.00
Total des recettes réelles d'investissement		108 317 136.00	238 617 622.10	238 617 622.10
021 040 041	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	71 333 000.00 60 645 000.00 22 933 334.00	54 200 000.00 9 600 000.00	54 200 000.00 9 600 000.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		154 911 334.00	63 800 000.00	63 800 000.00
TOTAL		263 228 470.00	302 417 622.10	302 417 622.10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	302 417 622.10
---	----------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	53 273 000.00
---	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	275 065 174.00		275 065 174.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 515 500.00		9 515 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00		1 800 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00		18 712 800.00
66	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00		14 829 770.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00		513 000.00
68	Dotations aux amortissements et provisions		54 200 000.00	54 200 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		320 436 244.00	54 200 000.00	374 636 244.00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				374 636 244.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	<i>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</i>		927 000.00	927 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	23 058 213.63		23 058 213.63
	Total des opérations d'équipement	266 979 408.47		266 979 408.47
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		9 600 000.00	9 600 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC.	75 000.00		75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
45x-1	Total des opérations pour compte de tiers	1 778 000.00		1 778 000.00
Dépenses d'investissement - Total		291 890 622.10	10 527 000.00	302 417 622.10
				+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				302 417 622.10

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00		103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	244 014 087.00		244 014 087.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00		38 552 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 790 157.00		90 790 157.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00	927 000.00	1 177 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Recettes de fonctionnement - Total		373 709 244.00	927 000.00	374 636 244.00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				374 636 244.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 500 000.00		4 500 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	808 250.00		808 250.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	231 444 302.10		231 444 302.10
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 100 000.00	5 100 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		4 500 000.00	4 500 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00		87 070.00
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		54 200 000.00	54 200 000.00
45x-2	Total des opérations pour compte de tiers	1 778 000.00		1 778 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		238 617 622.10	63 800 000.00	302 417 622.10
				+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				302 417 622.10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	251 959 940.00	275 065 174.00	275 065 174.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	1 286 550.00	2 040 506.00	2 040 506.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
60611	FOURNITURES NON STOCKABLES	1 000.00		
60612	EAU ET ASSAINISSEMENT	431 000.00	339 000.00	339 000.00
	ENERGIE - ELECTRICITE			
60622	FOURNITURES NON STOCKEES			
60623	CARBURANTS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
60628	ALIMENTATION	12 000.00	10 000.00	10 000.00
	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	6 000.00	6 000.00	6 000.00
60632	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	5 000.00	44 200.00	44 200.00
60636	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	10 000.00	4 000.00	4 000.00
	VETEMENTS DE TRAVAIL			
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	36 000.00	36 000.00	36 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	60 550.00	20 450.00	20 450.00
6078	ACHATS DE MARCHANDISES	720 000.00	1 575 856.00	1 575 856.00
	AUTRES MARCHANDISES			
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	230 514 737.00	249 300 215.00	249 300 215.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	224 317 445.00	242 816 949.00	242 816 949.00
6132	LOCATIONS			
6135	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 178 321.00	3 095 984.00	3 095 984.00
	LOCATIONS MOBILIERES	45 000.00	35 000.00	35 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	468 000.00	473 000.00	473 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
615228	AUTRES BATIMENTS	65 000.00	76 000.00	76 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS MATERIEL ROULANT	11 000.00	12 000.00	12 000.00
6156	MAINTENANCE	289 800.00	375 140.00	375 140.00
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	35 000.00	34 000.00	34 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 924 171.00	2 192 142.00	2 192 142.00
6182	DIVERS	65 000.00	58 000.00	58 000.00
6184	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	100 000.00	100 000.00	100 000.00
6185	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	8 000.00	10 000.00	10 000.00
6188	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES AUTRES FRAIS DIVERS	8 000.00	22 000.00	22 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 192 653.00	14 575 453.00	14 575 453.00
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	120.00	120.00	120.00
6226	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	903 680.00	1 088 000.00	1 088 000.00
6227	HONORAIRES	40 000.00	20 000.00	20 000.00
6228	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX DIVERS	93 352.00	51 000.00	51 000.00
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	135 000.00	120 000.00	120 000.00
6232	ANNONCES ET INSERTIONS	26 300.00	73 500.00	73 500.00
6233	FETES ET CEREMONIES	380 500.00	521 036.00	521 036.00
6236	FOIRES ET EXPOSITIONS	514 105.00	436 884.00	436 884.00
6238	CATALOGUES ET IMPRIMES DIVERS	393 200.00	399 400.00	399 400.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	58 880.00	59 080.00	59 080.00
6247	TRANSPORTS DE BIENS	16 000.00	8 000.00	8 000.00
6248	TRANSPORTS COLLECTIFS DIVERS	34 000.00	35 000.00	35 000.00
6251	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	62 000.00	86 000.00	86 000.00
6255	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6256	FRAIS DE DEMENAGEMENT	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6257	MISSIONS RECEPTIONS	103 000.00	105 000.00	105 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	22 000.00	23 000.00	23 000.00
6262	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	119 800.00	91 500.00	91 500.00
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	180 021.00	187 070.00	187 070.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	515 304.00	498 000.00	498 000.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	80 000.00	74 000.00	74 000.00
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	880 000.00	930 000.00	930 000.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 603 891.00	9 737 363.00	9 737 363.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 966 000.00	9 149 000.00	9 149 000.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS			
63512	TAXES FONCIERES	7 650 000.00	7 827 000.00	7 827 000.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	70 000.00	76 000.00	76 000.00
6358	AUTRES DROITS	1 500.00	1 500.00	1 500.00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	1 244 500.00	1 244 500.00	1 244 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 340 800.00	9 515 500.00	9 515 500.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	86 000.00	86 000.00	86 000.00
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	86 000.00	86 000.00	86 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	78 000.00	79 500.00	79 500.00
	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS.			
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	78 000.00	79 500.00	79 500.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	9 176 800.00	9 350 000.00	9 350 000.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	PERSONNEL TITULAIRE			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	2 760 000.00	2 765 000.00	2 765 000.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	150 000.00	151 000.00	151 000.00
64118	AUTRES INDEMNITES	1 360 000.00	1 520 000.00	1 520 000.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATIONS NON TITULAIRES	2 030 000.00	2 090 000.00	2 090 000.00
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	44 000.00	31 500.00	31 500.00
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6453	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	1 180 000.00	1 125 000.00	1 125 000.00
6454	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 080 000.00	1 080 000.00	1 080 000.00
6455	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	133 000.00	135 000.00	135 000.00
6456	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	120 000.00	120 000.00	120 000.00
6457	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	16 000.00	16 000.00	16 000.00
	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	3 300.00	2 500.00	2 500.00
6471	AUTRES CHARGES SOCIALES PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	25 000.00	25 000.00	25 000.00
64731	ALLOCATIONS DE CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	2 500.00		
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	38 000.00	35 000.00	35 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	10 000.00	11 000.00	11 000.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	225 000.00	240 000.00	240 000.00
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL AUTRES CHARGES		3 000.00	3 000.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00	1 800 000.00	1 800 000.00
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 800 000.00	1 800 000.00	1 800 000.00
	PRESTATIONS DE SERVICES			
70619	REDEVANCES D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS REVERS. SUR REDEVANCES D'ENLEV. DES ORDURES	1 800 000.00	1 800 000.00	1 800 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 223 000.00	18 712 800.00	18 712 800.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 223 000.00	18 712 800.00	18 712 800.00
6531	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET ADJ			
6532	IMDEMNITES	150 000.00	150 000.00	150 000.00
6533	FRAIS DE MISSION	50 000.00	50 000.00	50 000.00
6535	COTISATIONS DE RETRAITE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
	FORMATION	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			
	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES			
657348	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS			
657358	AUTRES COMMUNES	4 098 000.00	4 711 000.00	4 711 000.00
	AUTRES GROUPEMENTS	10 835 000.00	11 558 000.00	11 558 000.00
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 045 000.00	2 198 000.00	2 198 000.00
65888	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
	AUTRES		800.00	800.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		279 323 740.00	305 093 474.00	305 093 474.00
66	CHARGES FINANCIERES	17 600 000.00	14 829 770.00	14 829 770.00
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	17 600 000.00	14 829 770.00	14 829 770.00
	CHARGES D'INTERETS			
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			
66112	INTERETS REGLES A ECHEANCE	17 350 000.00	15 192 721.00	15 192 721.00
	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	200 000.00	-412 951.00	-412 951.00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	50 000.00	50 000.00	50 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	514 000.00	513 000.00	513 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	514 000.00	513 000.00	513 000.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6714	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	14 000.00	13 000.00	13 000.00
6718	BOURSES ET PRIX	215 000.00	215 000.00	215 000.00
673	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	75 000.00	75 000.00	75 000.00
678	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	200 000.00	200 000.00	200 000.00
	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		297 437 740.00	320 436 244.00	320 436 244.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	71 333 000.00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	71 333 000.00		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	60 645 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	60 645 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	60 645 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		131 978 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		131 978 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	429 415 740.00	374 636 244.00	374 636 244.00
--	----------------	----------------	----------------

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	374 636 244.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
013	ATTENUATION DE CHARGES	106 000.00	103 000.00	103 000.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS			
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	106 000.00	103 000.00	103 000.00
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	17 000.00	25 000.00	25 000.00
6459	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	12 000.00		
6479	AUTRES CHARGES SOCIALES			
	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	77 000.00	78 000.00	78 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	237 298 820.00	244 014 087.00	244 014 087.00
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	237 298 820.00	244 014 087.00	244 014 087.00
	PRESTATIONS DE SERVICES			
70688	AUTRES REDEVANCES ET DROITS			
	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	237 226 820.00	243 868 229.00	243 868 229.00
	VENTES DE MARCHANDISES			
7078	AUTRES MARCHANDISES	72 000.00	145 858.00	145 858.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	37 698 932.00	38 552 000.00	38 552 000.00
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	37 698 932.00	38 552 000.00	38 552 000.00
	PARTICIPATIONS			
74718	ETAT			
	AUTRES	115 932.00	65 000.00	65 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
7472 7478	REGIONS AUTRES ORGANISMES	37 583 000.00	125 000.00 38 362 000.00	125 000.00 38 362 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	68 523 988.00	90 790 157.00	90 790 157.00
- 75 - 752	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE REVENUS DES IMMEUBLES	68 523 988.00 542 435.00	90 790 157.00 579 300.00	90 790 157.00 579 300.00
7588 7588-4	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE REFACTURATIONS	67 529 832.00 451 721.00	89 903 424.00 307 433.00	89 903 424.00 307 433.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		343 627 740.00	373 459 244.00	373 459 244.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
- 76 -	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	265 000.00	250 000.00	250 000.00
- 77 - 773 7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	265 000.00 15 000.00 250 000.00	250 000.00 250 000.00	250 000.00 250 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	83 828 000.00		
- 78 - 7815	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS REP. SUR AMO. ET PROVIS. (PDTS DE FONCTIONN.COURAN REP. SUR AMO. PR RISQUES ET CHARGES FONCTION.	83 828 000.00 83 828 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre / Article	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		427 720 740.00	373 709 244.00	373 709 244.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 695 000.00	927 000.00	927 000.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTA	1 695 000.00 1 695 000.00	927 000.00 927 000.00	927 000.00 927 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 695 000.00	927 000.00	927 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	429 415 740.00	374 636 244.00	374 636 244.00
--	----------------	----------------	----------------

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	374 636 244.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	183 745.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	183 745.00		
2051	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	183 745.00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 650 000.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 650 000.00		
+204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 650 000.00		
2041582	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000 000.00		
20422	SUBVENT. D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE BATIMENTS ET INSTALLATIONS	650 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	756 700.00		
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	756 700.00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2183	MATERIEL DE TRANSPORT	35 000.00		
2184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	696 700.00		
2188	MOBILIER	20 000.00		
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000.00		
	200201 AMELIORATION CONTINUE APRES 2019		17 545 145.87	17 545 145.87
	200301 RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 APRES 2019		91 490 549.00	91 490 549.00
	200502 COMETHANISATION APRES 2019		2 738 000.00	2 738 000.00
	201101 RENOVATION SAINT OUEN APRES 2019		88 919 247.00	88 919 247.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	201301 EXTENSION CONSIGNES DE TRI APRES 2019 201601 RECONSTRUCTION ROMAINVILLE APRES 2019 201901 FRAIS D'ETUDES NON AFFECTES APRES 2019 201902 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019 201903 PLANS PREVENTION 2015-2020 25 Amélioration continue de Romainville avant 2019 28 Reconstruction centre IP13 avant 2019 30 Construction Paris 17 avant 2019 31 Amélioration continue de Nanterre avant 2019 36 Amélioration continue de Saint Ouen avant 2019 37 Amélioration continue IP13 avant 2019 39 Amélioration continue Isséane avant 2019 41 Rénovation Saint Ouen avant 2019 42 Amélioration continue Paris 15 avant 2019 44 Reconstruction Romainville avant 2019 45 Cométhanisation Syctom-SIAAP avant 2019 40 Amélioration continue Sevran avant 2019	146 880.00 60 089 246.00 41 560 637.00 2 644 536.00 8 140 170.00 3 037 474.00 1 684 423.00 65 028 024.00 11 739 634.00 2 760 000.00 1 170 000.00 1 390 000.00	52 758 166.60 5 880 000.00 1 000 000.00 1 382 300.00 5 266 000.00	52 758 166.60 5 880 000.00 1 000 000.00 1 382 300.00 5 266 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		201 981 469.00	266 979 408.47	266 979 408.47
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	35 511 667.00	23 058 213.63	23 058 213.63
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	35 511 667.00	23 058 213.63	23 058 213.63
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS	22 350 000.00	23 058 213.63	23 058 213.63
16441 16449	EMPRUNTS ASSORTIS OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE TRESO OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT OPERAT. AFFERENTES A OPTION TIRAGE SUR LIGNE TRESO	626 667.00 12 535 000.00		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC.		75 000.00	75 000.00
- 26 - 261	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART. TITRES DE PARTICIPATION		75 000.00 75 000.00	75 000.00 75 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 000.00		
- 27 - 275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	33 000.00 33 000.00		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		35 544 667.00	23 133 213.63	23 133 213.63
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	1 074 000.00	1 778 000.00	1 778 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 074 000.00	1 778 000.00	1 778 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		238 600 136.00	291 890 622.10	291 890 622.10

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 695 000.00	927 000.00	927 000.00
Reprises sur autofinancement antérieur		1 695 000.00	927 000.00	927 000.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 695 000.00	927 000.00	927 000.00
	SUBV. INVEST. TRANSFEREES AU CPTÉ DE RESULTAT			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS			
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	717 000.00	489 000.00	489 000.00
13912	REGIONS	855 000.00	328 000.00	328 000.00
13913	DEPARTEMENTS	18 000.00	18 000.00	18 000.00
139158	AUTRES GROUPEMENTS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
13918	AUTRES	100 000.00	87 000.00	87 000.00
Charges transférées				
	NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	22 933 334.00	9 600 000.00	9 600 000.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 533 334.00		
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
16441	EMPRUNTS ASSORTIS OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE TRESO	12 533 334.00		
	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	800 000.00		
2111	TERRAINS	800 000.00		
	TERRAINS NUS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	9 600 000.00	9 600 000.00	9 600 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
2315	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 100 000.00	5 100 000.00	5 100 000.00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	4 500 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 628 334.00	10 527 000.00	10 527 000.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	263 228 470.00	302 417 622.10	302 417 622.10
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1	
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	302 417 622.10

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	714 400.00	808 250.00	808 250.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	714 400.00	808 250.00	808 250.00
1311	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	500 000.00	148 250.00	148 250.00
1312	REGIONS	214 400.00	160 000.00	160 000.00
13158	GRP DE COLLECTIVITES ET COLLEC A STATUT PARTICULIE AUTRES GROUPEMENTS		500 000.00	500 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	103 441 666.00	231 444 302.10	231 444 302.10
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	103 441 666.00	231 444 302.10	231 444 302.10
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS	79 000 000.00	231 444 302.10	231 444 302.10
16449	EMPRUNTS ASSORTIS OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE TRESO OPERAT. AFFERENTES A OPTION TIRAGE SUR LIGNE TRESO	24 441 666.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre / Article	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		104 156 066.00	232 252 552.10	232 252 552.10
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	3 000 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 000 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00
	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT			
10222	FONDS D'INVESTISSEMENT F.C.T.V.A.	3 000 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00	87 070.00	87 070.00
- 27 - 275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	87 070.00 87 070.00	87 070.00 87 070.00	87 070.00 87 070.00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		3 087 070.00	4 587 070.00	4 587 070.00
458245	PART SIAAP RECETTES - OPE 45	1 074 000.00	1 778 000.00	1 778 000.00
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 074 000.00	1 778 000.00	1 778 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		108 317 136.00	238 617 622.10	238 617 622.10

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	71 333 000.00		
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	71 333 000.00		
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	60 645 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
	NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	60 645 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28031	FRAIS ETUDES, RECH. ET DE DEVELOP. ET D'INSERT. FRAIS D'ETUDES	1 275 000.00	947 000.00	947 000.00
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	495 000.00	495 000.00	495 000.00
28041482	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	595 000.00	464 000.00	464 000.00
28041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	46 000.00	18 000.00	18 000.00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	90 000.00	52 000.00	52 000.00
2804412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	195 000.00	193 000.00	193 000.00
2804422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		231 000.00	231 000.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	245 000.00	1 000.00	1 000.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	CONSTRUCTIONS			
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	630 000.00	630 000.00	630 000.00
28135	INSTALL.GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	70 000.00	69 000.00	69 000.00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	15 700 000.00	15 800 000.00	15 800 000.00
28141	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI BATIMENTS PUBLICS	1 050 000.00	1 043 000.00	1 043 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
28145 28148	INSTALLATIONS GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	460 000.00 50 000.00	453 000.00 48 000.00	453 000.00 48 000.00
28151 281568 28158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES RESEAUX DE VOIRIE AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	1 000.00 3 000.00 23 500 000.00	1 000.00 2 000.00 22 370 000.00	1 000.00 2 000.00 22 370 000.00
281738 281758	IMMO.CORPORELLES RECUES AU TITRE D'UNE MISE DISPO. AUTRES CONSTRUCTIONS AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	1 170 000.00 14 500 000.00	1 175 000.00 9 716 000.00	1 175 000.00 9 716 000.00
28181 28182 28183 28184 28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE MOBILIER AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	256 000.00 8 000.00 175 000.00 20 000.00 110 000.00	241 000.00 3 000.00 123 000.00 15 000.00 109 000.00	241 000.00 3 000.00 123 000.00 15 000.00 109 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		131 978 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	22 933 334.00	9 600 000.00	9 600 000.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	800 000.00		
1323	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS DEPARTEMENTS	800 000.00		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 533 334.00		
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
16449	EMPRUNTS ASSORTIS OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE TRESO OPERAT. AFFERENTES A OPTION TIRAGE SUR LIGNE TRESO	12 533 334.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 100 000.00	5 100 000.00	5 100 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	5 100 000.00	5 100 000.00	5 100 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 23 - 238	IMMOBILISATIONS EN COURS AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	4 500 000.00 4 500 000.00	4 500 000.00 4 500 000.00	4 500 000.00 4 500 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		154 911 334.00	63 800 000.00	63 800 000.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	263 228 470.00	302 417 622.10	302 417 622.10
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	302 417 622.10

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 200201

Libellé : AMELIORATION CONTINUE DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES		17 545 145.87	17 545 145.87
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		17 545 145.87	17 545 145.87
2313	CONSTRUCTIONS		390 000.00	390 000.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		6 177 830.87	6 177 830.87
2317	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO		10 977 315.00	10 977 315.00
	TOTAL RECETTES		148 250.00	148 250.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		148 250.00	148 250.00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		148 250.00	148 250.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-17 396 895.87	-17 396 895.87

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	17 396 895.87
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 200301

Libellé : RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES		91 490 549.00	91 490 549.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		900 000.00	900 000.00
2111	TERRAINS NUS		900 000.00	900 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		90 590 549.00	90 590 549.00
2317	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO		90 590 549.00	90 590 549.00
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-91 490 549.00	-91 490 549.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	91 490 549.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 200501

Libellé : CONSTRUCTION PARIS 17 DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES			
	TOTAL RECETTES		160 000.00	160 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		160 000.00	160 000.00
1312	REGIONS		160 000.00	160 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	160 000.00	160 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	160 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 200502

Libellé : COMETHANISATION DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES		2 738 000.00	2 738 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 738 000.00	2 738 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES		2 738 000.00	2 738 000.00
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-2 738 000.00	-2 738 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	2 738 000.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201101

Libellé : RENOVATION SAINT OUEN DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES		88 919 247.00	88 919 247.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 156 100.00	2 156 100.00
2111	TERRAINS NUS		2 156 100.00	2 156 100.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		86 763 147.00	86 763 147.00
2313	CONSTRUCTIONS		40 739 390.00	40 739 390.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		46 023 757.00	46 023 757.00
	TOTAL RECETTES		500 000.00	500 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		500 000.00	500 000.00
13158	AUTRES GROUPEMENTS		500 000.00	500 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-88 419 247.00	-88 419 247.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	88 419 247.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201301

Libellé : EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES		52 758 166.60	52 758 166.60
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		52 758 166.60	52 758 166.60
2314	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI		52 758 166.60	52 758 166.60
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-52 758 166.60	-52 758 166.60

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	52 758 166.60
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201601

Libellé : RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES		5 880 000.00	5 880 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 280 000.00	5 280 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES		5 280 000.00	5 280 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		600 000.00	600 000.00
2111	TERRAINS NUS		600 000.00	600 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-5 880 000.00	-5 880 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	5 880 000.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201902

Libellé : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES		2 382 300.00	2 382 300.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 509 000.00	1 509 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES		1 000 000.00	1 000 000.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		509 000.00	509 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		873 300.00	873 300.00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS		439 000.00	439 000.00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		54 100.00	54 100.00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		346 200.00	346 200.00
2184	MOBILIER		30 000.00	30 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 000.00	4 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-2 382 300.00	-2 382 300.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	2 382 300.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201903

Libellé : PLANS PREVENTION 2015-2020

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES		5 266 000.00	5 266 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		5 266 000.00	5 266 000.00
204131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		25 000.00	25 000.00
2041482	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		666 000.00	666 000.00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		2 884 000.00	2 884 000.00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		1 691 000.00	1 691 000.00
	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	-5 266 000.00	-5 266 000.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	5 266 000.00
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 25

Libellé : Amélioration continue de Romainville avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	146 880.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	146 880.00		
2313	CONSTRUCTIONS	146 880.00		
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-146 880.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 28

Libellé : Reconstruction centre IP13 avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	60 089 246.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 089 246.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	51 089 246.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	9 000 000.00		
2317	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO	9 000 000.00		
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-60 089 246.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 29

Libellé : Cométhanisation Blanc-Mesnil avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES			

	Besoin(-) / Excédent(+)	0.00	0.00	0.00
--	-------------------------	------	------	------

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 30

Libellé : Construction Paris 17 avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	41 560 637.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	41 560 637.00		
2314	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	41 560 637.00		
	TOTAL RECETTES	700 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	700 000.00		
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	500 000.00		
1312	REGIONS	200 000.00		
	Besoin(-) / Excédent(+)	-40 860 637.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 31

Libellé : Amélioration continue de Nanterre avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	2 644 536.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	369 525.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	369 525.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 275 011.00		
2313	CONSTRUCTIONS	145 770.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	929 241.00		
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	1 200 000.00		
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-2 644 536.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 36

Libellé : Amélioration continue de Saint Ouen avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	8 140 170.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	90 300.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	90 300.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 049 870.00		
2313	CONSTRUCTIONS	599 940.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	7 449 930.00		
	TOTAL RECETTES			

	Besoin(-) / Excédent(+)	-8 140 170.00	0.00	0.00
--	-------------------------	---------------	------	------

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 37

Libellé : Amélioration continue IP13 avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	3 037 474.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 037 474.00		
2317	IMMO. CORPORELLES RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO	3 037 474.00		
	Besoin(-) / Excédent(+)	-3 037 474.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 39

Libellé : Amélioration continue Isséane avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	1 684 423.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 800.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	121 800.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 562 623.00		
2313	CONSTRUCTIONS	275 983.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 286 640.00		
	TOTAL RECETTES			

	Besoin(-) / Excédent(+)	-1 684 423.00	0.00	0.00
--	-------------------------	---------------	------	------

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 40

Libellé : Amélioration continue Sevrans avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	1 390 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 200 000.00		
2115	TERRAINS BATIS	1 200 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	190 000.00		
2313	CONSTRUCTIONS	154 000.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	36 000.00		
	Besoin(-) / Excédent(+)	-1 390 000.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 41

Libellé : Rénovation Saint Ouen avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	65 028 024.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 561 690.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	5 561 690.00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 400 000.00		
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 400 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	975 000.00		
2111	TERRAINS NUS	975 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	54 091 334.00		
2313	CONSTRUCTIONS	22 274 230.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	31 817 104.00		
	TOTAL RECETTES			
	Besoin(-) / Excédent(+)	-65 028 024.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 42

Libellé : Amélioration continue Paris 15 avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	11 739 634.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 739 634.00		
2314	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	11 739 634.00		
	Besoin(-) / Excédent(+)	-11 739 634.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 44

Libellé : Reconstruction Romainville avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	2 760 000.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 760 000.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	2 760 000.00		
	Besoin(-) / Excédent(+)	-2 760 000.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 45

Libellé : Cométhanisation Syctom-SIAAP avant 2019

POUR VOTE (chapitre)

Art.	LIBELLE	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
	TOTAL DEPENSES	1 170 000.00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 170 000.00		
2031	FRAIS D'ETUDES	1 170 000.00		
	TOTAL RECETTES	14 400.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	14 400.00		
1312	REGIONS	14 400.00		
	Besoin(-) / Excédent(+)	-1 155 600.00	0.00	0.00

Besoin de financement (Dépenses RaR + budget) - (Recettes RaR + budget)	
Excédent de financement (Recettes RaR + budget) - (Dépenses RaR + budget)	

ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
DEPENSES				
Dépenses réelles		291 890 622.10		291 890 622.10
Equipements municipaux		261 713 408.47		261 713 408.47
Equip. non municipaux		5 266 000.00		5 266 000.00
Opérations financières		23 133 213.63		
Dépenses d'ordre		10 527 000.00		
Total dépenses de l'exercice		302 417 622.10		302 417 622.10
RAR N-1 et reports				
Total cumulé dépenses		302 417 622.10		302 417 622.10
RECETTES				
Total recettes de l'exercice		302 417 622.10		302 417 622.10
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes		302 417 622.10		302 417 622.10

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
DEPENSES				
Total dépenses de l'exercice		374 636 244.00		374 636 244.00
RAR N-1 et reports				
Total cumulé dépenses		374 636 244.00		374 636 244.00
RECETTES				
Total recettes de l'exercice		374 636 244.00		374 636 244.00
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes		374 636 244.00		374 636 244.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépenses		302 417 622.10		302 417 622.10
Dépenses réelles		291 890 622.10		291 890 622.10
16 20 204 21 26 27	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 058 213.63 75 000.00		23 058 213.63 75 000.00
Opérations d'équipement		266 979 408.47		266 979 408.47
200201 200301 200501 200502 201101 201301 201601 201901 201902 201903	AMELIORATION CONTINUE APRES 2019 RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 APR CONSTRUCTION PARIS 17 APRES 2019 COMETHANISATION APRES 2019 RENOVATION SAINT OUEN APRES 2019 EXTENSION CONSIGNES DE TRI APRES 2019 RECONSTRUCTION ROMAINVILLE APRES 2019 FRAIS D'ETUDES NON AFFECTES APRES 2019 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE PLANS PREVENTION 2015-2020	17 545 145.87 91 490 549.00 2 738 000.00 88 919 247.00 52 758 166.60 5 880 000.00 1 000 000.00 1 382 300.00 5 266 000.00		17 545 145.87 91 490 549.00 2 738 000.00 88 919 247.00 52 758 166.60 5 880 000.00 1 000 000.00 1 382 300.00 5 266 000.00
Opérations pour compte de tiers		1 778 000.00		1 778 000.00
Dépenses d'ordre		10 527 000.00		10 527 000.00
040 041	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES	927 000.00 9 600 000.00		927 000.00 9 600 000.00
Total recettes		302 417 622.10		302 417 622.10
Recettes réelles		238 617 622.10		238 617 622.10
024 10	PRODUITS DES CESSIONS DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 500 000.00		4 500 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	808 250.00		808 250.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	231 444 302.10		231 444 302.10
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00		87 070.00
Opérations pour compte de tiers		1 778 000.00		1 778 000.00
Recettes d'ordre		63 800 000.00		63 800 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00		54 200 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00		9 600 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépenses		374 636 244.00		374 636 244.00
Dépenses réelles		320 436 244.00		320 436 244.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	275 065 174.00		275 065 174.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 515 500.00		9 515 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00		1 800 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00		18 712 800.00
66	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00		14 829 770.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00		513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
76	PRODUITS FINANCIERS			
Dépenses d'ordre		54 200 000.00		54 200 000.00
023 042	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00		54 200 000.00

Total recettes		374 636 244.00		374 636 244.00
Recettes réelles		373 709 244.00		373 709 244.00
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00		103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	244 014 087.00		244 014 087.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00		38 552 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 790 157.00		90 790 157.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00		250 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION			
Recettes d'ordre		927 000.00		927 000.00
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00		927 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
DEPENSES				
Total dépenses de l'exercice		374 636 244.00		374 636 244.00
RAR N-1 et reports				
Total cumulé dépenses		374 636 244.00		374 636 244.00
RECETTES				
Total recettes de l'exercice		374 636 244.00		374 636 244.00
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes		374 636 244.00		374 636 244.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépenses		374 636 244.00		374 636 244.00
Dépenses réelles		320 436 244.00		320 436 244.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	275 065 174.00		275 065 174.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 515 500.00		9 515 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00		1 800 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00		18 712 800.00
66	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00		14 829 770.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00		513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			
76	PRODUITS FINANCIERS			
Dépenses d'ordre		54 200 000.00		54 200 000.00
023 042	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00		54 200 000.00

Total recettes		374 636 244.00		374 636 244.00
Recettes réelles		373 709 244.00		373 709 244.00
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00		103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	244 014 087.00		244 014 087.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00		38 552 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 790 157.00		90 790 157.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00		250 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION			
Recettes d'ordre		927 000.00		927 000.00
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00		927 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
DEPENSES		374 636 244.00	374 636 244.00
Dépenses de l'exercice		374 636 244.00	374 636 244.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	275 065 174.00	275 065 174.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 515 500.00	9 515 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00	1 800 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00	18 712 800.00
66	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00	14 829 770.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS		
76	PRODUITS FINANCIERS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00	54 200 000.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		374 636 244.00	374 636 244.00
Recettes de l'exercice		374 636 244.00	374 636 244.00
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00	103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	244 014 087.00	244 014 087.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00	38 552 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 790 157.00	90 790 157.00
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00	250 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DEPENSES		374 636 244.00	374 636 244.00
Dépenses de l'exercice		374 636 244.00	374 636 244.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	275 065 174.00	275 065 174.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 515 500.00	9 515 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00	1 800 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00	18 712 800.00
66	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00	14 829 770.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS		
76	PRODUITS FINANCIERS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00	54 200 000.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		374 636 244.00	374 636 244.00
Recettes de l'exercice		374 636 244.00	374 636 244.00
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00	103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	244 014 087.00	244 014 087.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00	38 552 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 790 157.00	90 790 157.00
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00	250 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DEPENSES		374 636 244.00	374 636 244.00
Dépenses de l'exercice		374 636 244.00	374 636 244.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	275 065 174.00	275 065 174.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	9 515 500.00	9 515 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 800 000.00	1 800 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 712 800.00	18 712 800.00
66	CHARGES FINANCIERES	14 829 770.00	14 829 770.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	513 000.00	513 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS		
76	PRODUITS FINANCIERS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00	54 200 000.00
Restes à réaliser - reports			
RECETTES		374 636 244.00	374 636 244.00
Recettes de l'exercice		374 636 244.00	374 636 244.00
013	ATTENUATION DE CHARGES	103 000.00	103 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	244 014 087.00	244 014 087.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	38 552 000.00	38 552 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 790 157.00	90 790 157.00
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 000.00	250 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION		
042	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
DEPENSES				
	Dépenses réelles	291 890 622.10		291 890 622.10
	Equipements municipaux	261 713 408.47		261 713 408.47
	Equip. non municipaux	5 266 000.00		5 266 000.00
	Opérations financières	23 133 213.63		
	Dépenses d'ordre	10 527 000.00		
Total dépenses de l'exercice		302 417 622.10		302 417 622.10
RAR N-1 et reports				
Total cumulé dépenses		302 417 622.10		302 417 622.10
RECETTES				
Total recettes de l'exercice		302 417 622.10		302 417 622.10
RAR N-1 et reports				
Total cumulé recettes		302 417 622.10		302 417 622.10

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
Total dépenses		302 417 622.10		302 417 622.10
Dépenses réelles		291 890 622.10		291 890 622.10
16 20 204 21 26 27	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 058 213.63 75 000.00		23 058 213.63 75 000.00
Opérations d'équipement		266 979 408.47		266 979 408.47
200201 200301 200501 200502 201101 201301 201601 201901 201902 201903	AMELIORATION CONTINUE APRES 2019 RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 APR CONSTRUCTION PARIS 17 APRES 2019 COMETHANISATION APRES 2019 RENOVATION SAINT OUEN APRES 2019 EXTENSION CONSIGNES DE TRI APRES 2019 RECONSTRUCTION ROMAINVILLE APRES 2019 FRAIS D'ETUDES NON AFFECTES APRES 2019 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE PLANS PREVENTION 2015-2020	17 545 145.87 91 490 549.00 2 738 000.00 88 919 247.00 52 758 166.60 5 880 000.00 1 000 000.00 1 382 300.00 5 266 000.00		17 545 145.87 91 490 549.00 2 738 000.00 88 919 247.00 52 758 166.60 5 880 000.00 1 000 000.00 1 382 300.00 5 266 000.00
Opérations pour compte de tiers		1 778 000.00		1 778 000.00
Dépenses d'ordre		10 527 000.00		10 527 000.00
040 041	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT OPERATIONS PATRIMONIALES	927 000.00 9 600 000.00		927 000.00 9 600 000.00
Total recettes		302 417 622.10		302 417 622.10
Recettes réelles		238 617 622.10		238 617 622.10
024 10 13	PRODUITS DES CESSIONS DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 500 000.00 808 250.00		4 500 000.00 808 250.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	231 444 302.10		231 444 302.10
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00		87 070.00
Opérations pour compte de tiers		1 778 000.00		1 778 000.00
Recettes d'ordre		63 800 000.00		63 800 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00		54 200 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00		9 600 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL SOUS-FONCTION)

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
	DEPENSES	302 417 622.10	302 417 622.10
Dépenses de l'exercice		302 417 622.10	302 417 622.10
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	23 058 213.63	23 058 213.63
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES	75 000.00	75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
N°	Opérations d'équipement	266 979 408.47	266 979 408.47
200201	AMELIORATION CONTINUE APRES 2019	17 545 145.87	17 545 145.87
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 APR	91 490 549.00	91 490 549.00
200501	CONSTRUCTION PARIS 17 APRES 2019		
200502	COMETHANISATION APRES 2019	2 738 000.00	2 738 000.00
201101	RENOVATION SAINT OUEN APRES 2019	88 919 247.00	88 919 247.00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI APRES 2019	52 758 166.60	52 758 166.60
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE APRES 2019	5 880 000.00	5 880 000.00
201901	FRAIS D'ETUDES NON AFFECTES APRES 2019	1 000 000.00	1 000 000.00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	1 382 300.00	1 382 300.00
201903	PLANS PREVENTION 2015-2020	5 266 000.00	5 266 000.00
	Opérations pour compte de tiers	1 778 000.00	1 778 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 778 000.00	1 778 000.00
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES	302 417 622.10	302 417 622.10
Recettes de l'exercice		302 417 622.10	302 417 622.10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

*Fonction 8**AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT*

No	LIBELLE	TOTAL	81 SERVICES URBAINS
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00	54 200 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 500 000.00	4 500 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	808 250.00	808 250.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	231 444 302.10	231 444 302.10
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00	87 070.00
	Opérations pour compte de tiers	1 778 000.00	1 778 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 778 000.00	1 778 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
	DEPENSES	302 417 622.10	302 417 622.10
Dépenses de l'exercice		302 417 622.10	302 417 622.10
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	23 058 213.63	23 058 213.63
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES	75 000.00	75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
N°	Opérations d'équipement	266 979 408.47	266 979 408.47
200201	AMELIORATION CONTINUE APRES 2019	17 545 145.87	17 545 145.87
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 APR	91 490 549.00	91 490 549.00
200501	CONSTRUCTION PARIS 17 APRES 2019		
200502	COMETHANISATION APRES 2019	2 738 000.00	2 738 000.00
201101	RENOVATION SAINT OUEN APRES 2019	88 919 247.00	88 919 247.00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI APRES 2019	52 758 166.60	52 758 166.60
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE APRES 2019	5 880 000.00	5 880 000.00
201901	FRAIS D'ETUDES NON AFFECTES APRES 2019	1 000 000.00	1 000 000.00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	1 382 300.00	1 382 300.00
201903	PLANS PREVENTION 2015-2020	5 266 000.00	5 266 000.00
	Opérations pour compte de tiers	1 778 000.00	1 778 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 778 000.00	1 778 000.00
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES	302 417 622.10	302 417 622.10
Recettes de l'exercice		302 417 622.10	302 417 622.10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00	54 200 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 500 000.00	4 500 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	808 250.00	808 250.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	231 444 302.10	231 444 302.10
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00	87 070.00
	Opérations pour compte de tiers	1 778 000.00	1 778 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 778 000.00	1 778 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
	DEPENSES	302 417 622.10	302 417 622.10
Dépenses de l'exercice		302 417 622.10	302 417 622.10
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	927 000.00	927 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	23 058 213.63	23 058 213.63
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES	75 000.00	75 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
N°	Opérations d'équipement	266 979 408.47	266 979 408.47
200201	AMELIORATION CONTINUE APRES 2019	17 545 145.87	17 545 145.87
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 APR	91 490 549.00	91 490 549.00
200501	CONSTRUCTION PARIS 17 APRES 2019		
200502	COMETHANISATION APRES 2019	2 738 000.00	2 738 000.00
201101	RENOVATION SAINT OUEN APRES 2019	88 919 247.00	88 919 247.00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI APRES 2019	52 758 166.60	52 758 166.60
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE APRES 2019	5 880 000.00	5 880 000.00
201901	FRAIS D'ETUDES NON AFFECTES APRES 2019	1 000 000.00	1 000 000.00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	1 382 300.00	1 382 300.00
201903	PLANS PREVENTION 2015-2020	5 266 000.00	5 266 000.00
	Opérations pour compte de tiers	1 778 000.00	1 778 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 778 000.00	1 778 000.00
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES	302 417 622.10	302 417 622.10
Recettes de l'exercice		302 417 622.10	302 417 622.10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	54 200 000.00	54 200 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 600 000.00	9 600 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 500 000.00	4 500 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	808 250.00	808 250.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	231 444 302.10	231 444 302.10
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 070.00	87 070.00
	Opérations pour compte de tiers	1 778 000.00	1 778 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 778 000.00	1 778 000.00
Restes à réaliser - reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					645 531 168,54									
1641 Emprunts en euros (total)					633 624 501,91									
2003 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	22/07/2003	22/07/2003	22/07/2004	20 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.05 sur Euribor 12 M) + 0.05	2,15	2,18	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/11/2003	17/11/2003	17/11/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,95	4,95	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2003	15/12/2003	15/12/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,97	4,97	EUR	A	C	O	A-1
2004 CA 04	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2004	23/12/2004	23/12/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	4,22	EUR	A	C	O	A-1
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	19 800 000,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,57	3,62	EUR	A	C	O	B-1
2005 CA 06	CREDIT AGRICOLE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,88	1,91	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/02/2005	04/02/2005	01/02/2006	25 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.0475 sur Euribor 12 M) + 0.0475	2,33	2,36	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 07	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,88	1,91	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/07/2005	27/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.69 %	3,69	3,69	EUR	A	C	O	A-1
2005 DEXIA 05	SFIL CAFFIL	06/09/2005	06/09/2005	01/10/2006	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,03	4,09	EUR	A	C	O	A-1
2005SG04	SOCIETE GENERALE	29/07/2005	29/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,64	3,64	EUR	A	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	17/08/2006	17/08/2006	17/08/2007	30 000 000,00	C	Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*366)	2,46	2,46	EUR	A	C	O	D-2
2006 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.98 %	0,98	0,99	EUR	A	C	O	A-1
2006 DEXIA 07	CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,96	4,02	EUR	A	C	O	A-1
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/10/2006	02/10/2006	02/10/2007	20 000 000,00	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)- CMS EUR 01 an(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	3,98	4,04	EUR	A	C	O	D-3
2006 SG 06	SOCIETE GENERALE	03/10/2006	03/10/2006	03/10/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,33	4,39	EUR	A	C	O	A-1
2007 CE 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/04/2007	31/03/2007	01/01/2008	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,00	1,01	EUR	A	C	O	A-1
2007 DEXIA 03 BIS	SFIL CAFFIL	29/02/2008	29/02/2008	01/03/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,13	4,19	EUR	A	C	O	A-1
2007 DEXIA 05	DEXIA CL	14/12/2007	14/12/2007	01/12/2008	8 000 000,00	C	Taux fixe à 3.23 %	3,23	3,28	EUR	A	C	O	E-5
2007 SG 07	SOCIETE GENERALE	14/12/2007	14/12/2007	30/06/2009	17 500 000,00	V	Eonia(Postfixé)- Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	3,92	0,00	EUR	A	C	O	A-1
2008 BEI 04	BEI Banque Européenne d'Investissement	03/11/2008	03/11/2008	03/05/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,76	4,76	EUR	A	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2008 CA 05	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	15/12/2008	15/09/2009	21 500 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,99	5,06	EUR	A	C	O	A-1
2008 DEXIA 02	DEXIA CL	01/08/2008	01/08/2008	01/01/2009	30 912 250,96	C	Taux fixe à 5.15 %	5,15	5,23	EUR	A	C	O	B-1
2008 DEXIA 03	DEXIA CL	01/08/2008	01/01/2009	01/01/2009	30 912 250,95	C	Taux fixe à 4.47 %	4,47	4,54	EUR	A	C	O	E-4
2009 BEI 01	BEI Banque Européenne d'investissement	02/02/2009	02/02/2009	02/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.741 %	4,74	4,74	EUR	A	C	O	A-1
2018 SG 02	SOCIETE GENERALE	27/11/2018	04/12/2018	20/02/2020	30 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,46	0,47	EUR	T	C	O	A-1
2018CE01	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	10/12/2018	15/03/2019	20 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,36	0,37	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					11 906 666,63									
16434-Eonia	SOCIETE GENERALE	26/12/2006	26/12/2006	01/03/2008	0,00	V	Eonia(Postfixé) + 0.01	3,70	3,82	EUR	A	X	O	A-1
2018 SG 01	SOCIETE GENERALE	10/10/2018	01/12/2017	01/12/2018	11 906 666,63	F	Taux fixe à 1.29 %	1,29	1,32	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					645 531 168,54									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				445 016 137,62					22 308 213,63	15 192 721,00		7 298 596,76
1641 Emprunts en euros (total)				433 579 470,99					21 681 546,95	15 046 220,96		7 286 976,01
2003 CE 01	N		A-1	5 625 000,00	4,56	V	TAM(Postfixé)-Floor - 0.09 sur TAM(Postfixé) + 0.09	0,00	1 125 000,00	0,00		0,00
2003 CFF 04	N		A-1	13 157 894,73	24,88	F	Taux fixe à 4.95 %	4,95	526 315,79	651 315,79		74 684,21
2003 CFF 05	N		A-1	13 157 894,73	24,96	F	Taux fixe à 4.97 %	4,97	526 315,79	653 947,37		26 157,89
2004 CA 04	N		A-1	10 666 666,62	15,99	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	666 666,67	450 133,33		8 205,56
2004DEXIA03	N		B-1	11 220 000,00	16	C	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,62	660 000,00	406 117,25		381 180,80
2005 CA 06	N		A-1	11 333 333,30	16,99	F	Taux fixe à 4.08 %	4,14	666 666,67	468 822,22		3 626,67
2005 CE 01	N		A-1	14 166 666,71	16,08	F	Taux fixe à 4.43 %	4,49	833 333,33	636 299,77		546 366,66
2005 CE 07	N		A-1	11 333 333,29	16,99	F	Taux fixe à 4.075 %	4,13	666 666,67	468 247,68		3 622,22
2005 CFF 03	N		A-1	22 666 666,71	16,58	F	Taux fixe à 3.69 %	3,69	1 333 333,33	836 400,00		330 186,67
2005 DEXIA 05	N		A-1	14 166 666,71	16,75	F	Taux fixe à 4.03 %	4,09	833 333,33	578 846,07		135 825,93
2005SG04	N		A-1	22 666 666,71	16,58	F	Taux fixe à 3.64 %	3,64	1 333 333,33	825 066,67		328 859,75
2006 CA 04	N		D-2	18 000 000,00	17,63	C	Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*365)	2,63	1 000 000,00	473 644,77		143 287,57
2006 CE 01	N		A-1	11 999 999,96	17,17	F	Taux fixe à 3.895 %	3,95	666 666,67	473 891,67		373 992,13
2006 DEXIA 07	N		A-1	11 999 999,96	17,92	F	Taux fixe à 3.96 %	4,02	666 666,67	481 800,00		37 400,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2006 IXIS 05	N		D-3	11 999 999,96	17,75	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)-CMS EUR 01 an(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	4,04	666 666,67	484 233,33		112 766,67
2006 SG 06	N		A-1	11 999 999,96	17,76	F	Taux fixe à 4.28 %	4,34	666 666,67	520 733,33		119 919,26
2007 CE 01	N		A-1	24 000 000,00	23	F	Taux fixe à 4.16 %	4,22	1 000 000,00	1 012 266,67		967 431,11
2007 DEXIA 03 BIS	N		A-1	13 333 333,30	19,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,19	666 666,67	558 314,81		443 210,18
2007 DEXIA 05	N		E-5	5 066 666,63	18,92	C	Taux fixe 3.23% à barrière 1.2% sur écart CMS GBP 10 An - SWAP CHF 10Y (3.23%/5/1.2)	4,17	266 666,67	210 899,71		18 735,63
2007 SG 07	N		A-1	12 500 000,00	24	V	Euribor 12 M(Postfixé) + 1.75	1,67	500 000,00	208 850,97		117 589,49
2008 BEI 04	N		A-1	12 307 692,30	14,84	F	Taux fixe à 4.76 %	4,76	769 230,77	585 846,15		361 576,92
2008 CA 05	N		A-1	27 666 666,70	19,71	F	Taux fixe à 4.99 %	5,06	1 383 333,33	1 399 741,21		389 818,34
2008 DEXIA 02	N		B-1	19 872 161,36	17	C	Taux fixe 5.15% à barrière 5.75% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,23	1 104 008,96	1 037 630,43		977 299,40
2008 DEXIA 03	N		E-4	19 872 161,35	17	C	4.47-(5*Cap 7 sur Libor USD 12M(Postfixé))	4,54	1 104 008,96	804 779,59		848 257,93
2009 BEI 01	N		A-1	12 800 000,00	15,09	F	Taux fixe à 4.741 %	4,74	800 000,00	606 848,00		518 349,33
2018 SG 02	N		A-1	30 000 000,00	30,89	V	(Euribor 03 M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,47	250 000,00	139 916,67		15 585,69
2018 BP 01	N		A-1	10 000 000,00	25	V	(Euribor 03 M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,43	0,00	0,00		0,00
2018 CDC 01	N		A-1	10 000 000,00	40	V	Inflation + 0,26%	1,96	0,00	0,00		0,00
2018 CE 01	N		A-1	20 000 000,00	19,96	V	(Euribor 03 M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,37	1 000 000,00	71 627,50		3 040,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				11 436 666,63					626 666,68	146 500,04		11 620,75
2018 SG 01	N		A-1	11 436 666,63	18,17	F	Taux fixe à 1.29 %	1,32	626 666,68	146 500,04		11 620,75

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		445 016 137,62					22 308 213,63	15 192 721,00	0,00	7 298 596,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	19 800 000,00	11 220 000,00	1	30		Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	2 392 902,64	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,62	406 117,25		2,52
2008 DEXIA 02	DEXIA CL	30 912 250,96	19 872 161,36	1	27,42	01/08/2008 - 01/01/2009	Taux fixe à 5.15 %	Taux fixe à 5.15 %	7 033 095,88	Taux fixe 5.15% à barrière 5.75% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,23	1 037 630,43		4,47
TOTAL (B)		50 712 250,96	31 092 161,36									1 443 747,68		6,99
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	30 000 000,00	18 000 000,00	2	30		Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*366)	Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*366)		Si Euribor 12 M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation française hors tabac + ((Euribor 12 M(Postfixé)/360)*366)	2,63	470 589,54		4,04
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 000 000,00	11 999 999,96	3	30		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)-CMS EUR 01 an(Postfixé) >= - 0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)-CMS EUR 01 an(Postfixé) >= - 0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20 ans(Postfixé)-CMS EUR 01 an(Postfixé) >= - 0.05% sinon (4.5% - 2 x spread)	4,04	484 233,33		2,70
TOTAL (D)		50 000 000,00	29 999 999,96									954 822,87		6,74
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
2007 DEXIA 05	DEXIA CL	8 000 000,00	5 066 666,63	5	35	14/12/2007 - 01/12/2010	Taux fixe 3.23% à barrière 1.2% sur écart CMS GBP 10 An - SWAP CHF 10Y (3.23%/5/1.2)	Taux fixe 3.23% à barrière 1.2% sur écart CMS GBP 10 An - SWAP CHF 10Y (3.23%/5/1.2)		Taux fixe 3.23% à barrière 1.2% sur écart CMS GBP 10 An - SWAP CHF 10Y (3.23%/5/1.2)	4,17	200 577,76		1,14
2008 DEXIA 03	DEXIA CL	30 912 250,95	19 872 161,35	4	27,42	01/08/2008 - 01/01/2010	Taux fixe à 4.47 %	Taux fixe à 4.47 %		4.47-(5*Cap 7 sur Libor USD 12M(Postfixé))	4,54	900 622,91		4,47
TOTAL (E)		38 912 250,95	24 938 827,98									1 101 200,67		5,60
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		139 624 501,91	86 030 989,30									3 499 771,22		22,94

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25					
	% de l'encours	80,67%					
	Montant en euros	358 985 148 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	6,99%					
	Montant en euros	31 092 161 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1	1			
	% de l'encours		4,04%	2,70%			
	Montant en euros		18 000 000 €	12 000 000 €			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits				1	1	
	% de l'encours				4,47%	1,14%	
	Montant en euros				19 872 161 €	5 066 667 €	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable													
simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération d
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

III - ANNEXES - ÉTAT DES MÉTHODES UTILISÉES

DURÉES D'AMORTISSEMENT - DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 30 NOVEMBRE 2011

Dispositions générales:

Nature de l'immobilisation	Durée d'amortissement maximale
Immobilisations corporelles	
Immobilisations d'un montant unitaire inférieur à 1.000 € TTC (avec sortie automatique de l'inventaire à l'issue de l'amortissement complet de l'immobilisation)	1 an
Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans
Autre petit matériel d'une valeur unitaire inf. à 3.000 €	2 ans
Autre petit matériel d'une valeur unitaire sup ou égale à 3.000 €	5 ans
Maquettes des installations du Syctom	5 ans
Véhicule	5 ans
Bornes de pesées	10 ans
Portiques détection radio-activités	10 ans
Bâtiment de locaux administratifs (construction)	30 ans
Bâtiment industriels (construction) - unité d'incinération	40 ans
Bâtiment industriels (construction) - centre de tri	30 ans
Process industriel (équipements) - unité d'incinération	20 ans
Process industriel (équipements) - centre de tri	15 ans
Travaux d'amélioration continue - unité d'incinération (process)	15 ans
Travaux d'amélioration continue - d'unité d'incinération (bâtiments)	30 ans
Travaux d'amélioration continue - centre de tri (process)	10 ans
Travaux d'amélioration continue - centre de tri (bâtiments)	15 ans
Voirie et réseaux	25 ans

Immobilisations incorporelles

Logiciel informatique	5 ans
Frais d'étude non suivis de réalisation (durée réglementaire maximale)	5 ans
Subvention d'équipement versée à des personnes de droit public pour la construction de déchetteries	5 ans
Autre subvention d'équipement versée à des personnes de droit public (durée réglementaire maximale)	15 ans
Subvention d'équipement versée à des personnes de droit privé (durée réglementaire maximale)	5 ans

Dispositions particulières pour certaines immobilisations:

Nature de l'immobilisation	Durée d'amortissement
Centre de St Denis	
Bâtiment du centre livré en 1988	25 ans
Process industriel du centre livré en 1988	23 ans
Centre d'Ivry	
Bâtiment Ivry 1 - Centre de tri	13 ans
Bâtiment Ivry 1 - UIOM	26 ans
Process industriel Ivry 1 - Centre de tri	13 ans
Process industriel Ivry 1 - UIOM	27 ans
Traitement des fumées Ivry1-Paris 13	10 ans
Travaux de génie civil - Opération de prolongation de la durée de vie d'Ivry 1	10 ans
Process industriel - Opération de prolongation de la durée de vie d'Ivry 1	10 ans
Centre de Nanterre	
Bâtiment (livré en 2004)	39 ans
Process industriel (livré en 2004)	20 ans
Centre de St Ouen	
Bâtiment - St Ouen 2	39 ans
Process industriel - St Ouen 2	30 ans
Traitement des fumées - Bâtiment - St Ouen 2	23 ans
Traitement des fumées - Process industriel St Ouen 2	20 ans
Centre de Romainville I	
Bâtiment- Centre de transfert Romainville 1	37 ans
Process industriel - Centre de transfert Romainville 1	38 ans
Centre d'Isséane	
Bâtiment - Isséane - Centre multi-filières	40
Process industriel - Isséane - Centre multi-filières	20

Locaux administratifs

Travaux de réfection des locaux administratifs (2011-2012) - 35 bd de Sebastopol	8
--	---

Amortissement des charges à étaler:

Nature des charges	Durée d'amortissement maximale
Frais d'acquisitions des immobilisations	5 ans
Pénalités et frais de réaménagement d'emprunts	durée résiduelle de l'emprunt réaménagé
Autres charges à étaler	5 ans

IV - ANNEXES - ÉTAT DES PROVISIONS CONSTITUÉES

A4 - ÉTAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées (inscrites dans la délibération d'approbation du BP 2019)	Montant des reprises (inscrites dans la délibération d'approbation du BP 2019)	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges.....						
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garanties d'emprunts....						
Autres provisions pour risques				-		
Provisions pour risques et charges (2)						
- des immobilisations.....						
- des stocks.....						
- des comptes de tiers....						
- des comptes financiers....						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	-		288 000,00	-	288 000,00	-
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garanties d'emprunts....						
Autres provisions pour risques (Risques d'obtention d'une indemnité de réparation du préjudice subi par la famille Giuliani dans le cadre de l'accident intervenu lors de la construction du centre de tri de déchets ménagers à Issy-les-)		Exercice 2018	288 000,00	-	288 000,00	
Provisions pour risques et charges (2)	-		-	-	-	-
- des immobilisations.....						
- des stocks.....						
- des comptes de tiers (Recovco Affimet).	-	-	-	-	-	-
- des comptes financiers....						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	-		288 000,00	-	288 000,00	-

(1) : Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) : Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...);

A5 - ÉTALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Date de constitution de la provision	Durée	Montant total des provisions constituées au 01/01/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

Néant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		24 671 667.00	23 985 213.63	23 985 213.63
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	22 976 667.00	23 058 213.63	23 058 213.63
1631 1641 1643 16441 1671 1672 1678 1681 1682 1687	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérations afférentes à l'emprunt Avances consolidées du Trésor Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables Autres dettes	22 350 000.00 626 667.00	23 058 213.63	23 058 213.63
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	1 695 000.00	927 000.00	927 000.00
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	1 695 000.00	927 000.00	927 000.00
020	Dépenses imprévues			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 656 880.63			48 656 880.63

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		135 065 070.00	58 787 070.00	58 787 070.00
	Ressources propres externes de l'année (a)	3 087 070.00	4 587 070.00	4 587 070.00
10222	FCTVA	3 000 000.00	4 500 000.00	4 500 000.00
10223	TLE			
10226	Taxe d'aménagement			
10228	Autres fonds			
13146	Attributions de compensation d'investissement			
13246	Attributions de compensation d'investissement			
138	Autres subvent° invest. non transf.			
139146	Attributions de compensation d'investissement			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	87 070.00	87 070.00	87 070.00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	87 070.00	87 070.00	87 070.00
	Ressources propres internes de l'année (b)	131 978 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>			
27	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	60 645 000.00	54 200 000.00	54 200 000.00
28031	<i>FRAIS D'ETUDES</i>	1 275 000.00	947 000.00	947 000.00
2804132	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	495 000.00	495 000.00	495 000.00
28041482	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	595 000.00	464 000.00	464 000.00
28041582	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	46 000.00	18 000.00	18 000.00
280422	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	90 000.00	52 000.00	52 000.00
2804412	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	195 000.00	193 000.00	193 000.00
2804422	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>		231 000.00	231 000.00
28051	<i>CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES</i>	245 000.00	1 000.00	1 000.00
28121	<i>PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES</i>			
28128	<i>AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS</i>	1 000.00	1 000.00	1 000.00
281318	<i>AUTRES BATIMENTS PUBLICS</i>	630 000.00	630 000.00	630 000.00
28135	<i>INSTALL.GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS</i>	70 000.00	69 000.00	69 000.00
28138	<i>AUTRES CONSTRUCTIONS</i>	15 700 000.00	15 800 000.00	15 800 000.00
28141	<i>BATIMENTS PUBLICS</i>	1 050 000.00	1 043 000.00	1 043 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

Art.	Libellé	Budget Primitif Précédent 2018	Propositions du Président	Vote du Comité BP 2019
28145	INSTALLATIONS GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	460 000.00	453 000.00	453 000.00
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	50 000.00	48 000.00	48 000.00
28151	RESEAUX DE VOIRIE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	3 000.00	2 000.00	2 000.00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	23 500 000.00	22 370 000.00	22 370 000.00
281738	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 170 000.00	1 175 000.00	1 175 000.00
281758	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	14 500 000.00	9 716 000.00	9 716 000.00
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	256 000.00	241 000.00	241 000.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	8 000.00	3 000.00	3 000.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	175 000.00	123 000.00	123 000.00
28184	MOBILIER	20 000.00	15 000.00	15 000.00
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 000.00	109 000.00	109 000.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement	71 333 000.00		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	193 852 140.00				193 852 140.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	48 656 880.63
Ressources propres disponibles	IV	193 852 140.00
Solde (IV - II)	V	145 195 259.37

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
					- €	- €	- €
					- €	- €	- €
						- €	- €
						- €	- €
					- €	- €	- €
					- €	- €	- €
-	TOTAL	-	-	- €	- €	- €	- €

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Intitulé de l'opération : Projet SIAPP SYCTOM (Opération n°45SIAAP)							
<u>Dates de la délibération : Comité du 24 mars 2016 - Délibération n° C3032</u>							
DEPENSES 45..1				RECETTES 45..1			
DEPENSES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N	RECETTES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N
	(2)	(3)			(2)	(3)	
Travaux (part SIAAP)	1 257 363,00		1 658 000,00	Financement par le tiers (SIAAP)	1 103 175,00		1 658 000,00
				Financement par la collectivité			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

(1) : Ouvrir un cadre par opération

(2) : ensemble des opérations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) : Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Intitulé de l'opération : Projet SIAPP SYCTOM (Opération n°46SIGEIF)							
<u>Dates de la délibération : Comité du 26 janvier 2017 - Délibération n° C3152</u>							
DEPENSES 45..1				RECETTES 45..1			
DEPENSES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N	RECETTES REELLES	Pour mémoire, réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser N-1	Exercice N
	(2)	(3)			(2)	(3)	
Travaux (part SIGEIF)	0,00		120 000,00	Financement par le tiers (SIGEIF)	-		120 000,00
				Financement par la collectivité			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

(1) : Ouvrir un cadre par opération

(2) : ensemble des opérations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) : Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNÉS

B 1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR L'EPCI

Année d'encaissement	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur	Durée en années	TAUX				Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
					FRV	Indexation	Marge	Taux appliqué%				Intérêts	Capital
		Totaux généraux.....											
		Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des étab.publics.....											
		Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements.....											
		Totaux pour les empr. Contractés pour des opé. De log. Aidées par l'Etat.....											
		Totaux pour les autres emprunts.....											

B 1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)		A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)		B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)		C
Provisions pour garanties d'emprunts		D
TOTAL des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		A + B + C + D
Recettes réelles de fonctionnement		II
(1) : Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT		
(2) : Cf définition de l'article d. 1511-30 du CGCT		
(3) : Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 10% des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice		

B 1.3 - 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance l'exercice	Désignation du bien	Montant des redevances restant à courir					
				N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
 (2) : Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + Cumul restant

B 1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Natures des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Sommes des parts invest. (1)	Sommes nette des parts invest. (1)

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

B 1.5 - ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	Total.....						
	8017 SUBVENTIONS A VERSER EN ANNUITES.....						
	8018 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES.....						
	* Au profit d'organismes publics.....						
	* Au profit d'organismes privés.....						

ETAT NEANT

B 1.6 - ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme attributaire	Durée en année	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	Total.....						
	8026 Crédit bail						
	8027 SUBVENTIONS À RECEVOIR EN ANNUITÉS.....						
	8028 AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS.....						
	* A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	*Engagements reçus des entreprises.....						
TOTAL							

**IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B 1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du CGCT)

Article	Numéro	Objet	Nom de l'Organisme	Nature juridique de l'Organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204131 / 204148 / 204158 / 20422		Déchèteries - Recycleries (prévention des déchets)	Collectivités locales, établissement publics ou associations sur le périmètre du Syctom	Collectivités Territoriales ou EPA	5 266 000,00
TOTAL 2019					5 266 000,00

FONCTIONNEMENT					
<i>Aides aux communes, EPCI et associations :</i>					
657358		Reversement des aides émanant d'Eco-Emballages dans le cadre du barème E et des recettes du verre	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	5 998 000,00
657358		Reversement des aides émanant d'Eco-Mobilier pour les objets encombrants (délibération du Comité du 04/12/2013)	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	1 999 000,00
657358		Subvention pour éloignement d'un centre de traitement	Adhérents du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	1 250 000,00
657348		Subvention pour accueil d'un centre de traitement	Collectivités accueillant sur son territoire un centre de traitement du SYCTOM	Collectivités Territoriales ou EPA	3 654 000,00
657348		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Collectivités Territoriales ou EPA	1 057 000,00
657358		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Collectivités locales ou établissement publics sur le territoire du Syctom	Collectivités Territoriales ou EPA	2 311 000,00
6574		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Personnes de droit privé / Associations	Personnes de droit privé / Associations	1 148 000,00
6574		Participation à des études d'impact sur l'air des franciliens	AIRPARIF	Association Loi 1901	20 000,00
6574		Relations institutionnelles	Fondation France Autisme	Fondation française	30 000,00
6574		Coopération internationale (amélioration de la collecte et du traitement des déchets ménagers dans les pays en voie de développement)	Organismes faisant l'objet d'une convention avec le Syctom	Associations de droit français, fondations françaises, établissements publics étrangers ou français, groupements d'intérêt publics	1 000 000,00
TOTAL 2019					18 467 000,00

**IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
COTISATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

ORGANISMES AUXQUELS ADHERE LE SYCTOM - COTISATIONS

ORGANISME	NATURE	MONTANT DE LA COTISATION PREVISIONNELLE
CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	Informations sur le recyclage - Cotisation - Imputation 6281	8 833,00
AMORCE	Informations sur les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets- Cotisation - Imputation 6281	9 332,00
AIRPARIF	Pollution atmosphérique Cotisation - Imputation 6281	51 456,00
ORDIF	Adhésion - Observatoire des Déchets Ile de France- Informations sur les technologies - Cotisation - imputation 6281	2 358,00
METHEOR	Regroupement de collectivités exploitant ou ayant l'intention d'exploiter une installation de méthanisation - Cotisation - Imputation 6281	2 000,00
RESEAU IDEAL CONNAISSANCES	Diffusion d'informations sur les déchets ménagers à destination des collectivités - Cotisation - Imputation 6281	5 645,00
ASTEE	Informations sur les nouveautés, les tendances économiques et tarifaires, les évolutions réglementaires dans les domaines technique, énergétique et environnemental - Cotisation - Imputation 6281	852,00
ATEE	Informations des professionnels concernés par la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, la cogénération et le biogaz - Cotisation - Imputation 6281	2 256,00
AUTF	Informations et sensibilisation à destination des utilisateurs de Transport de Fret - Cotisation - Imputation 6281	1 333,00
CLUB PYROGAZEIFICATION	Information des professionnels des procédés thermiques innovants - Cotisation - Imputation 6281	336,00
CITEO	Informations pour réduire l'impact environnemental de la production et consommation d'emballages et de papiers - Cotisation - Imputation 6281	825,00
BRUIT PARIF	Observatoire du bruit en Ile-deFrance - Cotisation - Imputation 6281	10 000,00

**IV ANNEXES - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
COTISATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

ORGANISMES AUXQUELS ADHERE LE SYCTOM - COTISATIONS (Suite)

ORGANISME	NATURE	MONTANT DE LA COTISATION PREVISIONNELLE
ASSOCIATION OREE	Association multi-acteurs pour développer une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales - Cotisation - Imputation 6281	7 500,00
INSTITUT NATIONAL DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	Organisme d'influence autour de l'intelligence écologique dont le but est de fédérer l'ensemble des acteurs pour promouvoir l'économie circulaire - Cotisation - Imputation 6281	7 500,00
PARTENARIAT FRANCAIS POUR L'EAU	Plateforme d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau rassemblant elss acteurs français de l'eau - Cotisation - Imputation 6281	2 000,00
YCID	Groupement d'intérêt public de soutien aux initiatives de solidarité internationale, des relations économiques et de la promotion de la coopération internationale - Cotisation - Imputation 6281	1 000,00
AFIGESE	Association réunissant les professionnels territoriaux afin de proposer des échanges de savoirs ou de savoir-faire et visant à la diffusion d'acquis professionnels par l'information, le débat et la formation - Cotisation - Imputation 6281	1 000,00
CITEPA	Association réalisant des études sous contrat afin d'aider la décision et la lutte contre la pollution atmosphérique et le changement climatique - Cotisation - Imputation 6281	1 100,00
ICSI	Association visant à améliorer la sécurité dans les entreprises et favoriser un débat entre les entreprises à risques et la société civile - Cotisation - Imputation 6281	6 000,00
COMPOST PLUS	Réseau national d'échanges sur la filière de valorisation des biodéchets - Cotisation - Imputation 6281	7 046,00
ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL	Actions visant à favoriser le renouvellement du transport fluvial de fret - Cotisation - Imputation 6281	2 698,00
FEDERATION DES EPL	Accompagnement des collectivités dans la réflexion et la conduite de leurs projets de création d'EPL - Imputation 6281	6 000,00
APUR	Etudes et analyses des évolutions urbaines de Paris et sa métropole - Cotisation - Imputation 6281	50 000,00
TOTAL 2019		187 070,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT	

Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé	Crédits de paiements antérieurs	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer au-delà de l'exercice N
Amélioration continue des sites	34 485 081,95	-	34 485 081,95	-	17 545 145,87	16 939 936,08
Extension des consignes de tri des centres	94 048 694,01	-	94 048 694,01	-	52 758 166,60	41 290 527,41
Construction de l'UVE du site Ivry /Paris 13	544 700 709,00	-	544 700 709,00	-	91 490 549,00	453 210 160,00
Rénovation du site de Saint-Ouen	171 888 292,00	-	171 888 292,00	-	88 919 247,00	82 969 045,00
Reconstruction site de Romainville-Bobigny	44 800 000,00	-	44 800 000,00	-	5 880 000,00	38 920 000,00
Cométhanisation	2 738 000,00	-	2 738 000,00	-	2 738 000,00	-
Plan prévention 2015-2020	9 666 000,00	-	9 666 000,00	-	5 266 000,00	4 400 000,00
Gestion du Syctom	4 429 300,00	-	4 429 300,00	-	2 382 300,00	2 047 000,00
Total	906 756 076,96	-	906 756 076,96	-	266 979 408,47	639 776 668,49

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur Général des Services	A	1	1	
Directeur Général des Services techniques	A	1	1	
Directeur Général. Adjoint	A	2	1	
Collaborateur de cabinet	A	1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
Administrateur	A	0	0	
Directeur	A	1	1	
Attaché territorial	A	18	14	
Rédacteur territorial	B	24	19	
Adjoint administratif	C	28	24	
TECHNIQUE ②				
Ingénieur TP (chef d'arrondissement)	A	1	1	
Ingénieur	A	54	53	1
Technicien	B	9	4	
Agent de Maîtrise	C	2	1	
Adjoint technique	C	2	1	
SOCIALE ③				
MEDICO-SOCIALE ④				
MEDICO-TECHNIQUE ⑤				
SPORTIVE ⑥				
CULTURELLE ⑦				
ANIMATION ⑧				
POLICE MUNICIPALE ⑨				
EMPLOIS NON CITES ⑩				
Contrat d'accompagnement à l'emploi		1	0	
Contrat d'apprentissage		3	1	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		148	123	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

AGENTS CONTRACTUELS (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Collaborateur de cabinet	A	Cabinet		110
Attaché principal	A	DGS	966	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGS	966	3 - 3
Attaché principal	A	DGAFAFAG	979	3 - 3
Attaché	A	DGAEPD	512	3 - 3
Ingénieur en chef hors classe	A	DGAEPD	966	3 - 3
Ingénieur en chef hors classe	A	DGST	HEA1	3 - 3
Ingénieur en chef	A	DGAEPD	971	3 - 3
Ingénieur en chef	A	DGST	971	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	929	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	929	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	811	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	811	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	778	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	701	3 - 3
Ingénieur principal	A	DGST	603	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	750	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	724	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	633	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	621	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	588	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	434	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	383	3 - 3
Ingénieur	A	DGST	379	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEPD	551	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEPD	551	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEPD	505	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEPD	505	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEPD	464	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEPD	383	3 - 3
Ingénieur	A	DGAEPD	383	3 - 3
Rédacteur principal 2 ^{ème} cl	B	DGAFAFAG	437	3 - 2
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier
 TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
 COM : Communication
 S : Social (dont aide sociale)
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel (dont enseignement)
 ANIM : Animation
 RS : Restauration scolaire
 ENT : Entretien
 CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-3 : article 3, alinéa 2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services le justifient

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110 collaborateur de cabinet

A : autres (préciser)

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public au 35 boulevard Sébastopol à Paris. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public				
Détention d'une part du capital :				
- délibération du 21 novembre 2016	Sipenr	Sipenr	Société d'Economie Mixte Locale	50.000€
- délibération du 21 novembre 2016	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	Société d'Economie Mixte Locale	50.000€
- délibération du 9 décembre 2016	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte Locale	2.400.840€
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C 3.4 - ÉTAT DE VENTILATION DES SERVICES
ASSUJETTIS A LA TVA

Services assujettis à la TVA et non érigés en budgets annexes, autres que les services publics industriels et commerciaux, et n'effectuant que des opérations de fonctionnement (à l'exclusion de toute dépense ou recette d'investissement) :

Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe :

- 1 - Vente de produits issus du tri
- 2 - Vente de produits énergétiques
- 3 - Locations de locaux nus non aménagés à usage de bureaux à Isséane

.....
.....
.....

Liste des autres services assujettis et dont le budget est joint en annexe :

.....
.....
NEANT
.....
.....

TARIFS DES CONTRIBUTIONS

REDEVANCES COMMUNES ADHERENTES		Tarifs BP 2018	Tarifs BP 2019	EVOLUTION BP 2019 / BP 2018
part population	par habitant	5,60 €	5,60 €	0,00%
ordures ménagères et balayures	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%
objets encombrants	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%
collectes sélectives - <i>ratio annuel de performance supérieur à 35 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015</i>	par tonne	5,00 €	5,00 €	0,00%
collectes sélectives - <i>ratio annuel de performance compris entre 25 et 35 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015</i>	par tonne	15,00 €	15,00 €	0,00%
collectes sélectives - <i>ratio annuel de performance inférieur à 25 kg/hbt - tonnage plafonné au tonnage définitif 2015</i>	par tonne	30,00 €	30,00 €	0,00%
collectes sélectives - <i>tonnages au-delà du tonnage définitif 2015 si et seulement si le taux de refus est inférieur à 17 %.</i> <i>(dans le cas contraire (taux de refus supérieur à 17%), le tarif applicable est celui de la catégorie à laquelle appartient la collectivité (35 kg/hab : 5€/t ; <25kg/hab : 30€/t et 15€/t sinon))</i>	par tonne	0,00 €	0,00 €	-
bio-déchets (hors déchets de jardins)	par tonne	5,00 €	5,00 €	0,00%
Apport d'ordures ménagères, balayures et tas sauvages collectés sur la voie publique par les collectivités non-adhérentes du Syctom mais membre directement ou indirectement d'un adhérent du Syctom	par tonne	94,00 €	94,00 €	0,00%

REDEVANCES DES PROFESSIONNELS : DECHETTERIES DE MEUDON, NANTERRE ET GENNEVILLIERS		Tarifs BP 2018	Tarifs BP 2019	EVOLUTION BP 2019 / BP 2018
P1 : Déchets assimilés (gravats, encombrants en mélange ou tout venant, déchets verts et bois)	par m ³	32,00 €	32,00 €	0,00%
P2 : Déchets Diffus Spécifiques (huiles, peintures, bouteilles de gaz, batteries...), Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux DASRI Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques DEEE professionnels	par Kg	3,60 €	3,60 €	0,00%
P3 : Cartons	par m ³	9,10 €	9,10 €	0,00%
P4 : Ferrailles	par m ³	0,90 €	0,90 €	0,00%

Présenté par le Président de séance :
A Paris, le

Délibéré par le Comité réuni en session le

A Paris, le

Les membres du Comité,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le
Et de la publication, le

A Paris, le

Le Président,